

**Proposition du Conseil administratif du 16 novembre 2021 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2020-2021 du Grand Théâtre de Genève**

**Exposé des motifs**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Par cette proposition, le Conseil administratif vous transmet les comptes de la saison 2020-2021 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG).

Les comptes de la saison 2020-2021 se soldent par un déficit de 232 113 francs, qui sera absorbé par le fonds de réserve, dont le montant était de 553 879 francs au 30 juin 2021. Ce déficit est modeste en regard du total des charges d'exploitation, 24 724 142 francs, et compte tenu du manque à gagner lié aux restrictions de jauge et aux annulations de manifestations dues à la pandémie de Covid-19. Ce résultat n'aurait pas été possible sans le recours aux aides fédérales et cantonales. La FGTG a ainsi pu percevoir des indemnités RHT pour une partie de son personnel (1 751 858 francs) ainsi qu'une indemnisation des pertes financières par le guichet Covid-Culture (2 449 266 francs).

Alors que le budget prévoyait des recettes de billetterie de 9,6 millions de francs, les chiffres des ventes ont tout juste atteint le seuil d'un million. A ces diminutions drastiques se sont ajoutés les recettes annexes des spectacles ainsi que les revenus des locations qui n'ont pas été perçus, vu que la grande majorité des événements a dû être annulée. Une perte sur les abonnements a également été constatée à l'été 2021, laquelle fait l'objet d'une provision pour risque inscrite aux comptes 2020-2021 pour 1 030 000 francs.

En parallèle, les dépenses artistiques pour les productions et les représentations annulées ont été sensiblement réduites et la FGTG a veillé à restreindre les dépenses courantes tout au long de l'année.

Enfin, les liquidités affectées à des projets ont augmenté depuis le dernier exercice grâce à des produits reçus d'avance, en particulier le montant correspondant au financement par un mécène de la machinerie de scène avant l'engagement des dépenses (5 millions de francs), et à l'augmentation du poste «Sponsoring – mécénat saison future» d'environ 1,4 million de francs, dont une contribution de mécénat de 1 million de francs consacrée au renouvellement des publics ainsi que les soutiens affectés aux productions qui n'ont pas pu être jouées. En effet, les mécènes se sont, dans l'ensemble, montrés solidaires et ont pour la plupart maintenu leurs dons. La FGTG a également apprécié la générosité de nombreux spectateur-trice-s, qui ont fait le choix de ne pas demander de remboursement pour des spectacles ayant dû être annulés.

Pour garder le lien avec son public et maintenir une activité artistique durant la période de fermeture, le Grand Théâtre a su se réinventer et innover. Comme beaucoup de théâtres, il a fait une plongée dans le monde virtuel en développant en quelques semaines la plateforme GTG digital (gtg.ch). Toutes les productions dont la programmation a été annulée mais dont les répétitions et la préparation ont pu être maintenues ont été captées puis proposées gratuitement en streaming sur cette plateforme. Le nombre de vues, très variable d'une production à l'autre, a été dans l'ensemble très satisfaisant.

Parmi les événements marquants de la saison 2020-2021, il convient de relever:

- le renouvellement du conseil de fondation et la nomination de son nouveau président, Prof. Xavier Oberson, qui a succédé à M<sup>e</sup> Lorella Bertani, laquelle avait occupé cette fonction pendant treize ans;
- l'ouverture du Café de la Plage, créé en partenariat avec Gourmet Brothers, dirigé par le chef genevois Benjamin Luzuy;
- l'établissement d'un plan stratégique portant sur l'avenir du Grand Théâtre à l'horizon 2025;
- la signature d'une convention de subventionnement quadriennale, qui décrit le projet artistique et culturel du Grand Théâtre et les attentes de la Ville de Genève, avec un plan financier sur quatre ans;
- la parution du rapport de la Cour des comptes, dont les constats se sont avérés encourageants et constructifs, attestant d'une gestion saine et mettant principalement l'accent sur le besoin de formalisme des outils et processus de gouvernance. La Cour des comptes a émis 14 recommandations. Une recommandation est adressée au Canton (la mise en place d'une politique culturelle), trois à la Ville de Genève et dix à la FGTG. Parmi celles-ci, cinq ont été réalisées en moins d'une année;
- la nomination de M. Sidi Larbi Cherkaoui à la direction du ballet à partir de la saison 2022-2023, après le départ à la retraite de M. Philippe Cohen, qui aura dirigé le ballet pendant près de vingt ans;
- la promotion de l'égalité et de la diversité et l'établissement d'une directive sur la protection de la personnalité, visant à réduire les risques psychosociaux;
- la mise en œuvre d'un dispositif de lutte contre le harcèlement et la discrimination, avec la désignation d'un groupe de confiance pour le personnel de la Fondation, à l'instar du dispositif de la Ville de Genève pour le personnel municipal;
- la réalisation d'une charte éthique pour le mécénat et sponsoring définissant les conditions d'attribution de fonds privés;

- la mise en place de la Commission mixte des travaux et la préparation, en collaboration avec le DCTN et la DPBA, des travaux d'été 2021 et du projet de renouvellement de l'électronique de scène;
- le démantèlement de l'Opéra des Nations et la restitution du terrain Rigot au Canton.

## **Conclusion**

L'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre précise que le Conseil municipal examine et approuve le rapport de gestion, les comptes d'exploitation, le compte de pertes et profits, le bilan et le rapport des contrôleurs arrêtés au 30 juin précédent.

En référence à cette disposition, le Conseil administratif vous invite à approuver les comptes de la saison 2020-2021 du Grand Théâtre en votant le projet de délibération suivant:

### *PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre de Genève,

*décide:*

*Article unique.* – Le rapport d'activité de la saison 2020-2021 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 est approuvé.

*Annexe:* rapport d'activité de la saison 2020-2021 du Grand Théâtre de Genève



## **RAPPORT D'ACTIVITE**



## PRÉAMBULE

*Le Grand Théâtre de Genève est la plus grande scène de production d'opéra et de ballet de Suisse romande. Il a pour vocation de servir le public de la région tout en tenant un rôle de premier plan sur la scène artistique suisse et internationale. Le Grand Théâtre contribue ainsi par son rayonnement à l'attractivité culturelle et économique de Genève.*

*Construit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le prestigieux bâtiment qui l'abrite à la place de Neuve possède le plus grand plateau de Suisse.*

*Depuis 1964, il est régi par la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) sous la forme juridique d'une Fondation d'intérêt communal dont les statuts ont été adoptés par le Conseil municipal et par le Grand Conseil.*

*La mission de la Fondation est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique (art. 2 de ses statuts). Son Conseil de fondation est désigné par le Conseil administratif et le Conseil municipal. En octobre 2020, le Conseil de Fondation a été entièrement renouvelé et est actuellement présidé par Prof. Xavier Oberson.*

*Le GTG présente d'ordinaire, en période hors Covid, 8 ou 9 productions d'opéra par saison – soit 50 à 60 représentations - produites dans les ateliers du GTG ou en coproduction avec d'autres théâtres. Le ballet présente 2 spectacles et un invité, pour une quinzaine de représentations. Ainsi, avec les récitals et concerts, près de 75 représentations ont lieu chaque saison, sans compter les productions jeune public et les événements annexes présentés dans le cadre des activités de La Plage, qui permettent de diversifier l'offre culturelle et d'accueillir de nouveaux publics. Le nombre de spectateurs.trices atteint jusqu'à 100'000 personnes par saison. En outre, le ballet se produit régulièrement à l'étranger, en tournées, et jouit d'une notoriété internationale.*

*La structure du personnel du GTG est une organisation bicéphale, qui compte quelque 125 employés.es de la Fondation du Grand Théâtre, engagés.es notamment dans les domaines artistiques, tels que le chœur, le ballet ainsi qu'à la Direction et au service communication, et 186 collaborateurs.rices Ville de Genève dans les domaines administratifs, techniques et dans les ateliers. Les ateliers du GTG comptent une grande variété de métiers rares d'artisanat et de savoir-faire uniques dans des domaines spécifiques de la peinture, de la menuiserie, de la tapisserie, ainsi que dans la fabrication d'accessoires, de costumes ou de perruques.*

*Au personnel fixe du GTG s'ajoutent tous les artistes et le personnel de renfort engagés ponctuellement, pour les besoins des spectacles, qui représentent plus de 600 artistes et techniciens.nes pour la saison 2020-2021.*

*Principalement financé par la Ville de Genève, le GTG dispose d'un budget annuel de plus de CHF 63 millions, dont CHF 11 millions proviennent des subventions municipales et plus de CHF 32 millions de la mise à disposition du personnel Ville de Genève et du bâtiment historique de la Ville. Il bénéficie également d'un soutien annuel de CHF 2,5 millions de l'Association des communes genevoises.*

*Mécénat et sponsoring contribuent à hauteur de CHF 5 à 6 millions au financement des activités, soit 10% des revenus, ce qui en comparaison avec les autres théâtres suisses et européens, représente une part importante du budget. L'apport de fond privé, en nette augmentation, traduit les efforts importants consacrés par la Direction générale à l'essor du mécénat pour soutenir la stratégie de développement et de renouvellement des publics du GTG, portée notamment par le nouveau secteur d'activités pédagogiques et de médiation La Plage. Hors pandémie, les recettes des spectacles et autres activités (tournées du Ballet, co-productions, etc.) s'élevaient à près de CHF 10 millions, portant à près d'un quart du budget global la part de financement de la Fondation par ses propres ressources.*

## COMPTES ANNUELS DE LA SAISON 2020-2021

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>I. LES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON 2020-2021</b> .....	<b>7</b>
A. CHIFFRES CLÉS RELATIFS AUX PRESTATIONS DU GTG .....	7
B. ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE POUR L'ANALYSE DES COMPTES 2020-2021 .....	8
C. APÉRÇU GÉNÉRAL DES COMPTES PAR RAPPORT AU BUDGET .....	8
<b>II. LE BILAN ARTISTIQUE DE LA SAISON 2020-2021</b> .....	<b>12</b>
A. VUE GÉNÉRALE .....	12
A.1. <i>Représentations et streamings : adaptation au contexte</i> .....	12
A.2. <i>Décomptes d'ouvrage cumulés</i> .....	14
A.3. <i>Recettes des spectacles</i> .....	15
A.4. <i>Dépenses des spectacles</i> .....	16
B. LES OPÉRAS .....	17
C. LES BALLETS .....	24
D. LES RÉCITALS ET CONCERTS .....	26
E. LA PLAGE .....	27
E.1. <i>Événements La Plage</i> .....	27
E.2. <i>Grand Théâtre Jeune public - GTJ</i> .....	28
E.3. <i>Activités pédagogiques</i> .....	29
<b>III. REVENUS ET DÉPENSES DE GESTION COURANTE</b> .....	<b>31</b>
A. DEMARCHES ENTREPRISES POUR COUVRIR LES DEPENSES ET REDUIRE LES PERTES .....	31
A.1. <i>Réduction des dépenses : négociation des cachets</i> .....	31
A.2. <i>Réduction de l'Horaire de Travail</i> .....	31
A.3. <i>Indemnisation des pertes par le guichet COVID-Culture</i> .....	32
B. SUBVENTIONS PERÇUES ET APPORTS EXTÉRIEURS .....	32
C. MÉCÉNAT ET SPONSORING .....	33
D. CHARGES DE PERSONNEL HORS PRODUCTION ARTISTIQUE .....	33
E. DÉPENSES D'EXPLOITATION .....	34
F. INFORMATIQUE .....	35
G. RESTAURATION .....	35
H. DÉPENSES MARKETING ET COMMUNICATION .....	36
<b>IV. PARTENAIRES ET MÉCÈNES DE LA SAISON 2020-2021</b> .....	<b>37</b>
<b>V. ORGANISATION DE L'INSTITUTION</b> .....	<b>38</b>
A. LA VIE INSTITUTIONNELLE .....	38
B. STATISTIQUE DU PERSONNEL AU 30.06.2021 .....	41
<b>VI. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES 2020-2021</b> .....	<b>43</b>
<b>VII. COMPTE D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT - SAISON 2020-2021</b>	

## INTRODUCTION

La saison 2020-2021 aura été l'année de tous les défis pour l'une des plus grandes institutions culturelles de Suisse, dont la mission même est d'accueillir du public et d'offrir des spectacles d'Art vivant. Tout au long de la saison, le GTG a suivi, empreint d'espoir et d'appréhension, les annonces du Conseil fédéral et du Conseil d'État, réadaptant au gré des décisions sa programmation et son plan de protection.

Malgré les restrictions sanitaires, la saison 2020-2021 avait commencé avec la perspective d'une possible reprise et d'un assouplissement progressif des mesures sanitaires.

Par précaution face à un climat d'incertitude persistant, la Direction du Grand Théâtre avait prévu dès la fin de la saison 2019-2020 une production de remplacement pour *Turandot*, spectacle initialement programmé pour le lancement de la saison 2020-2021. De fait, l'effectif important requis pour jouer la production *Turandot*, œuvre majeure du répertoire italien ne laissait pas présager l'assurance de pouvoir présenter une telle œuvre en respectant des mesures sanitaires contraignantes.

C'est donc finalement le spectacle *La Cenerentola*, annulé au printemps 2020, qui a permis de lever le premier rideau de la saison 2020-2021, avec une production joyeuse et pétillante, nécessitant un effectif plus restreint. La jauge était alors limitée à la moitié de la capacité de la salle permettant ainsi de présenter un spectacle d'opéra, après de longs mois d'arrêt.

Il a encore été possible de présenter les deux premières représentations de *l'Affaire Makropoulos*, la production invitée de l'oratorio *Der Messias* et un récital de chant, puis la recrudescence de cas infectieux a de nouveau contraint les autorités à faire refermer les salles de spectacle pour plusieurs mois.

Pour garder le lien avec son public et maintenir une activité artistique durant la période de fermeture, le GTG a dû se réinventer et trouver des trésors de créativité et d'innovation pour exister. Comme beaucoup de théâtres en Suisse et ailleurs, il a fait une plongée dans le monde virtuel, faisant preuve de capacités d'adaptation inédites pour pouvoir développer en quelques semaines à peine des prestations d'un autre genre : le streaming, sur la plateforme GTG digital.

Cette période a renforcé les liens entre les théâtres, qui, fédérés par l'Union des Théâtres Suisses, ont cherché des solutions communes pour pouvoir poursuivre leur activité avec des règles et aménagements spécifiquement adaptés à leurs besoins, et précisés dans un concept de branche.

Au mois de juin 2021, les activités scéniques ont progressivement repris à jauge très faible, permettant à la Jeune Troupe du GTG de présenter un spectacle créé spécialement pour la réouverture de la grande salle Place de Neuve, au ballet de retrouver au BFM un public certes restreint mais enthousiaste, autour du spectacle *Le Sacre du Printemps*, et à quelques activités de *La Plage* de voir le jour.

Sur le plan financier, cette saison a été fortement préitérie par la situation sanitaire, les restrictions de jauge et les annulations de spectacles. Alors que le budget prévoyait des recettes de billetterie de plus de CHF 9,5 millions, le GTG a tout juste dépassé le seuil du million. A ces pertes se sont ajoutées celles des recettes annexes des spectacles ainsi que des revenus des locations, la grande majorité des événements ayant dû être annulés.

En contrepartie, les dépenses artistiques pour les productions et les représentations annulées ont été sensiblement réduites.

Dans ce contexte inédit, le GTG est parvenu à clore ses comptes pratiquement à l'équilibre, limitant son déficit à CHF 232 K grâce aux dispositifs d'aide mis en place par le Canton et la Ville de Genève. Le GTG a pu notamment percevoir la RHT pour une partie du personnel de la Fondation ainsi qu'une indemnisation des pertes par le guichet Covid-Culture.

Les mécènes se sont dans l'ensemble montrés solidaires et ont pour la plupart maintenus leurs dons. Le GTG a également apprécié la générosité de nombreux spectateurs.trices, qui ont fait le choix de céder leurs avoirs pour des spectacles ayant dû être annulés.

Le Covid a été une préoccupation constante tout au long de la saison. Néanmoins, la Direction et les collaborateurs.trices du GTG ont continué à œuvrer avec motivation et engagement à la réalisation de projets d'importance, tant sur le plan artistique que sur les plans organisationnels, administratifs, informatiques et financiers.

Parmi les changements majeurs et les projets qui ont marqué la saison, il convient de relever en particulier :

- Le renouvellement du Conseil de fondation et la nomination de son nouveau président, Prof. Xavier Oberson, qui a succédé à Mme Bertani, qui avait occupé la fonction pendant 13 années.
- L'ouverture du Café de la Plage, créé en partenariat avec Gourmet Brothers, dirigé par le chef genevois Benjamin Luzuy connu pour sa cuisine innovante et raffinée.
- L'établissement d'un plan stratégique portant sur l'avenir du GTG à l'horizon 2025. La démarche stratégique est basée sur une analyse des forces et faiblesses de l'institution et sur la vision de l'actuelle Direction générale, soutenue dans son approche par le Conseil de Fondation. Le document couvre d'une part la dimension artistique et culturelle de l'Institution et d'autre part les enjeux opérationnels, administratifs et financiers, auxquels elle est confrontée.
- L'établissement d'une convention de subventionnement quadriennale décrivant le projet artistique et culturel du GTG et les attentes de la Ville de Genève en termes de prestations, ainsi qu'un plan financier sur 4 ans.
- La parution du rapport de la Cour des comptes, dont les constats se sont avérés encourageants et constructifs, attestant d'une gestion saine et mettant principalement l'accent sur le besoin de formalisme des outils et processus de gouvernance. La Cour des comptes a émis 14 recommandations, dont la première concerne le Canton, avec la mise en place d'une politique culturelle et les trois suivantes sont adressées au DCTN. Des 10 recommandations adressées à la FGTG 5 ont été réalisées en moins d'une année.
- La nomination de l'illustre chorégraphe M. Sidi Larbi Cherkaoui à la direction du ballet du GTG à partir de la saison 2022-2023, après le départ à la retraite de M. Cohen, qui aura dirigé le ballet du GTG pendant près de 20 ans.

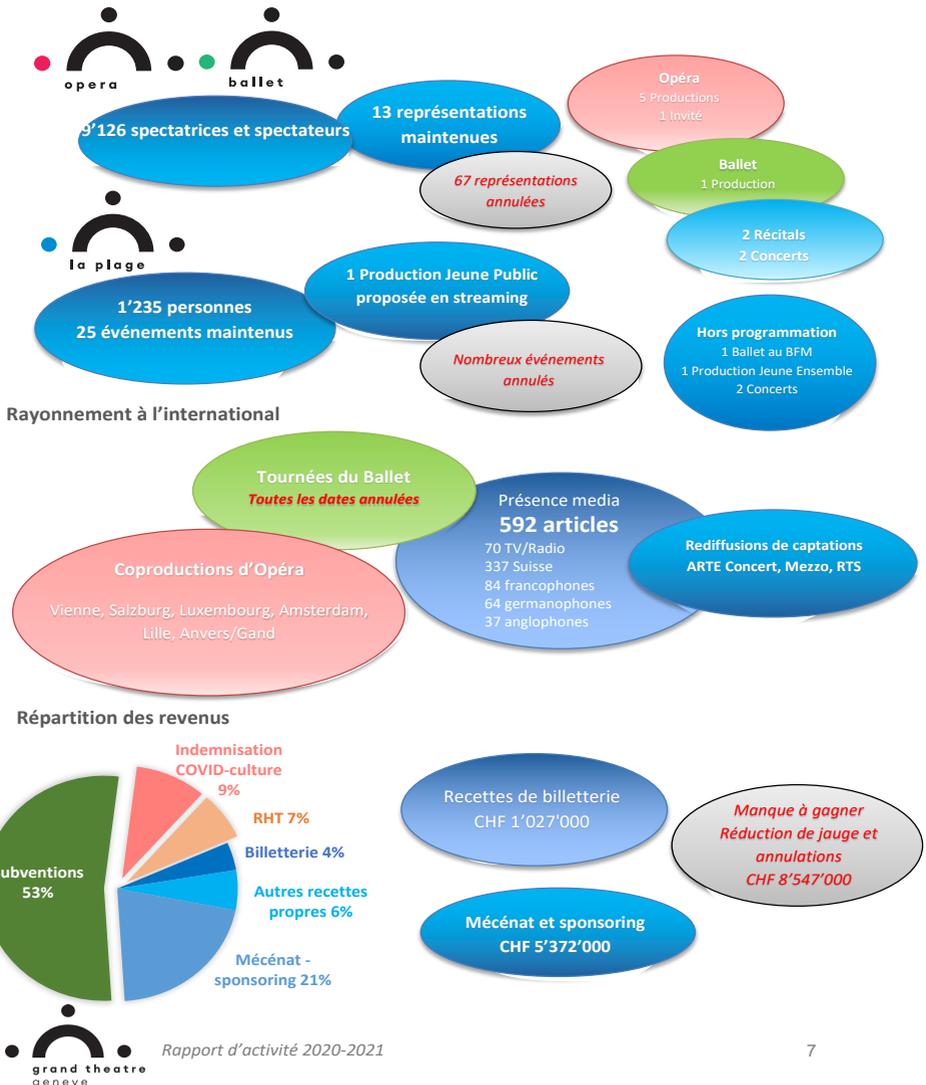
En parallèle, plusieurs projets ont été mis en œuvre sur le plan opérationnel :

- La promotion de l'égalité et de la diversité et l'établissement d'une directive sur la protection de la personnalité, visant à réduire les risques psychosociaux.
- La mise en œuvre d'un dispositif de lutte contre le harcèlement et la discrimination, avec la désignation d'un groupe de confiance pour le personnel de la Fondation, à l'instar du dispositif de la Ville de Genève pour le personnel municipal.
- La mise en place de la Commission mixte des travaux, la préparation en collaboration avec le DCTN et la DPBA des travaux d'été 2021 et du projet de renouvellement de l'électronique de scène.
- La détermination d'un nouveau local de stockage pour les décors et costumes ainsi que pour le transfert des coproductions.
- La réalisation d'une charte éthique pour le mécénat et sponsoring définissant les conditions d'attribution de fonds privés.
- L'élaboration d'une directive informatique énonçant les règles de sécurité et les comportements à adopter en lien avec l'utilisation des systèmes informatiques, en particulier l'utilisation d'internet, l'utilisation des e-mails, et les règles de protection des données.
- La migration du serveur mail Exchange sur le Cloud et l'installation de la suite Microsoft 365, pilotées par l'équipe informatique.
- La mise en œuvre d'un nouveau système de bons de commande intégré au système financier du GTG, pour remplacer l'ancienne solution qui arrivait à échéance.
- Le démantèlement de l'Opéra des Nations et la restitution du terrain Rigot au Canton.



## I. LES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON 2020-2021

### A. CHIFFRES CLÉS RELATIFS AUX PRESTATIONS DU GTG



## B. ELÉMENTS DE RÉFÉRENCE POUR L'ANALYSE DES COMPTES 2020-2021

Le présent rapport décrit les activités du GTG au cours de la saison 2020-2021 et présente les comptes de l'Institution. Les chiffres sont analysés par rapport au budget 2020-2021 établi sur la base d'un référentiel hors-Covid correspondant à un contexte d'activité normal. Les éléments comparatifs sont difficiles à appréhender compte tenu des points suivants :

- Fermeture du GTG pour les travaux de rénovation et programmation à l'ODN de la saison 2015-2016 à la saison 2018-2019 (charges fixes non comparables) ;
- Contexte de pandémie survenu sur la seconde partie de la saison 2019-2020 – Première saison Place de Neuve.

Le budget 2020-2021 a été établi sur la base du budget 2019-2020, lui-même conçu d'après les comptes révisés de la saison 2014-2015. Bien qu'éloignée dans le temps, la saison 2014-2015 s'apparentait le mieux à la saison 2019-2020 car elle avait été entièrement jouée Place de Neuve.

En outre, la présentation des chiffres de la saison 2020-2021 dans le rapport annuel diffère des états financiers pour permettre une meilleure comparaison avec le budget et une analyse plus précise des chiffres :

- Les salaires et rémunérations des indépendants apparaissent au budget dans les charges de personnel. En effet, le budget regroupe tous les cachets des artistes dans les salaires, or certains artistes peuvent bénéficier d'un statut d'indépendant. Comptablement, ceux-ci figurent alors dans les charges de prestations de service.
- Les recettes de sponsoring et partenariats sont intégrés dans les recettes de mécénat dans le rapport annuel contrairement à la présentation requise MCH2 des états financiers.

## C. APERÇU GÉNÉRAL DES COMPTES PAR RAPPORT AU BUDGET

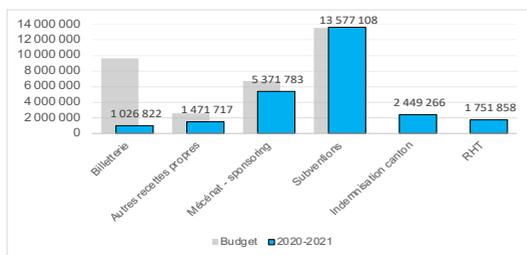
Le résultat de la saison 2020-2021 présente une perte de CHF 232'113, pour un budget qui prévoyait un déficit de CHF 237'565 (PR 14-61 approuvée par le Conseil Municipal le 8 juin 2021). Les comptes 2020-2021 se résument ainsi :

En CHF	Productions	Gestion courante	REALISE 2020-2021	Budget 2020-2021	Variation
Charges de personnel	4 502 305	12 178 158	16 680 463	20 993 317	(4 312 854)
Autres dépenses	2 896 571	6 303 633	9 200 203	11 699 186	(2 498 983)
<b>DEPENSES</b>	<b>7 398 875</b>	<b>18 481 791</b>	<b>25 880 666</b>	<b>32 692 502</b>	<b>(6 811 836)</b>
<i>Comparatif budget</i>	<i>12 904 008</i>	<i>19 788 495</i>			
Billetterie	1 026 822	-	1 026 822	9 573 489	(8 546 667)
Coproduction	649 015	-	649 015	843 060	(194 046)
Autres recettes Artistique	31 238	-	31 238	653 400	(622 162)
Subventions	25 564	13 551 544	13 577 108	13 567 289	9 819
Guichet COVID Culture	-	2 449 266	2 449 266	-	2 449 266
Mécénat et partenariats	1 333 504	4 038 279	5 371 783	6 640 500	(1 268 717)
Insertion publicitaire	95 500	60 910	156 410	287 650	(131 240)
Autres recettes	54 469	580 585	635 054	889 550	(254 496)
Indemnisation RHT	-	1 751 858	1 751 858	-	1 751 858
<b>RECETTES</b>	<b>3 216 110</b>	<b>22 432 442</b>	<b>25 648 553</b>	<b>32 454 938</b>	<b>(6 806 385)</b>
<i>Comparatif budget</i>	<i>13 469 899</i>	<i>18 985 039</i>			
<b>EXCÉDENT / PÉRTE</b>	<b>(4 182 765)</b>	<b>3 950 652</b>	<b>(232 113)</b>	<b>(237 565)</b>	<b>5 451</b>

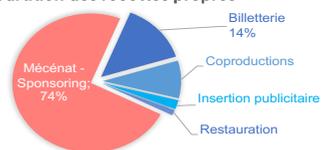
Compte tenu de l'annulation des événements sur une grande partie de la saison, les dépenses et recettes liées aux productions sont nettement inférieures aux montants qui avaient été budgétés.

Les **recettes totales** de la saison 2020-2021 se montent à CHF 25'649'000 contre CHF 32'455'000.

Elles se répartissent ainsi :

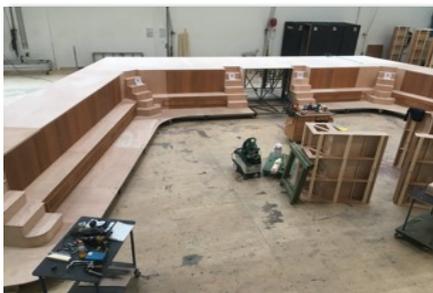
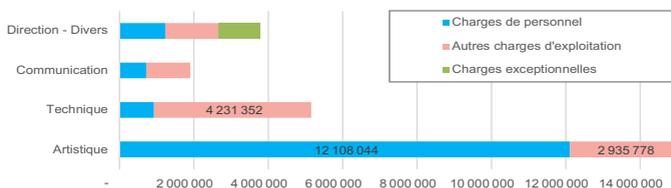


Répartition des recettes propres



Les **charges** s'élèvent à CHF 25'881'000, contre CHF 32'693'000 au budget.

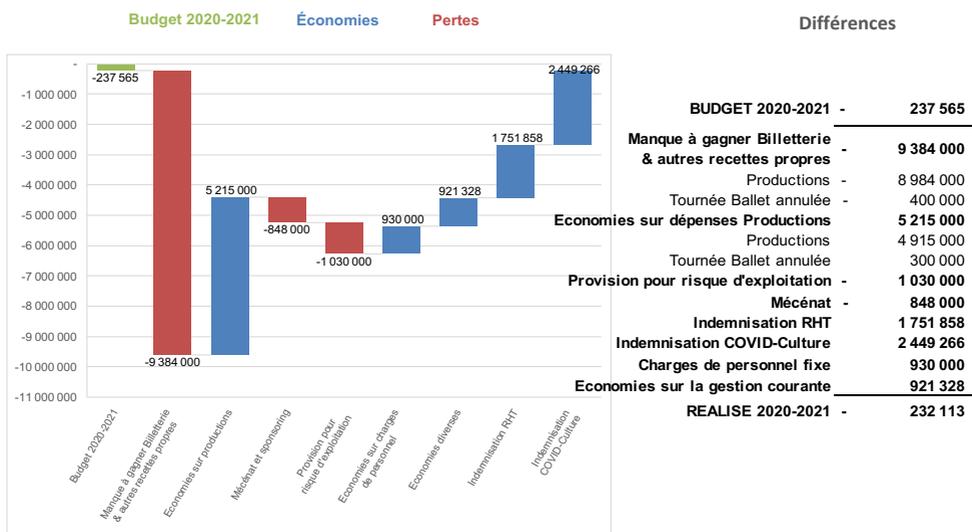
Ces économies sont la traduction directe de l'annulation des productions qui ont engendré des diminutions des cachets des artistes et des limitations de dépenses avec l'arrêt des fabrications de costumes et décors.



Construction du décor de Didon et Enée dans les ateliers du GTG

De manière synthétique et simplifiée, la différence par rapport au budget déficitaire s'explique par les éléments suivants :

### Réalisé vs budget 2020-2021



Les recettes de la **billetterie** sur la saison 2020-2021 sont le résultat d'une jauge limitée à 50% sur le début de la saison puis de la fermeture de l'institution au public de novembre à juin. En considérant les productions jouées ainsi que les productions annulées, le manque à gagner des recettes de billetterie et produits liés aux spectacles (programmes, vestiaires, coproductions ...) s'élève à CHF 9'384'000 sur toute la saison écoulée.

En contrepartie, des économies importantes ont pu être réalisées au niveau des **dépenses de production**. Elles concernent principalement les renégociations de cachet des artistes ainsi que des réductions des dépenses techniques liées aux productions, soit un montant total d'économie de CHF 5'215'000.

Le **mécénat** affecté à des productions reportées a été remonté au bilan conformément aux principes comptables pour être utilisé lors de la saison des représentations de la production concernée. En outre, quelques mécènes ont également demandé à transférer leur engagement sur la saison 2021-2022.

Les économies au niveau des **charges de personnel** s'expliquent principalement par la diminution de la provision pour vacances non prises en fin de saison et une estimation prudente des cotisations sociales lors de l'établissement du budget.

La fermeture de l'institution au public a également permis de dégager d'importantes économies au niveau des **dépenses courantes**, à hauteur de CHF 921'000, notamment sur les frais de voyage et réceptions, les achats d'équipement et les dépenses de communication (Cf Chapitre III.B. et suivants).

Aussi, l'**indemnisation pour réduction de l'horaire de travail** (RHT) perçue de l'Office Cantonal de l'Emploi ajoute une contribution de CHF 1'751'000 (présentation dans les comptes annuels en *Remboursements et participations de tiers*) et le **guichet COVID-Culture** une indemnisation de CHF 2'449'000 (Présentation dans les comptes annuels en *Subvention*). Ces aides permettent de clôturer les comptes de la saison à l'équilibre.



*Intervention des peintres du GTG sur le décor de Didon et Enée*

## II. LE BILAN ARTISTIQUE DE LA SAISON 2020-2021

### A. VUE GÉNÉRALE

#### A.1. Représentations et streamings : adaptation au contexte

La saison 2020-2021 est très singulière compte tenu du contexte sanitaire durant toute la période, contrairement à la saison 2019-2020 pour laquelle la première partie avait pu se tenir normalement.

Le tableau ci-dessous recense les principaux spectacles programmés initialement et leur adaptation face aux conditions sanitaires :

Productions	BUDGET		REALISE		
	Taux de remplissage	Nombre de repr.	Conditions sanitaires	Nombre de repr.	Taux de remplissage
<b>OPERAS</b>					
<i>La Cenerentola</i>	83%	7	< 51%	7	46%
<i>L’Affaire Makropoulos</i>	65%	6	< 54%	2*	35%
<i>Candide</i>	83%	8	annulé - concert proposé en streaming		
<i>Pelléas et Mélisande</i>	75%	6	annulé - streaming		
<i>La Clémence de Titus</i>	70%	7	annulé - streaming		
<i>Parsifal</i>	80%	6	annulé		
<i>Didon et Enée</i>	85%	6	annulé - streaming		
<i>La Traviata</i>	95%	10	annulé		
<i>Der Messias</i> - invité	85%	2	< 54%	2	54%
<b>BALLETS</b>					
<i>Hors cadre</i>	80%	7	annulé		
<i>Le Sacre2</i>	75%	5	adaptation au BFM dans la limite de 50 spect.		
<i>Drumming</i> - invité	85%	4	annulé		
<b>RECITALS</b>					
<i>René Pape</i>	60%	1	< 53%	1	45%
<i>Matthias Goerne</i>	60%	1	annulé		
<i>Pretty Yende</i>	60%	1	< 5%	1	5%
<i>Ludovic Tezier</i>	60%	1	annulé		
<b>CONCERTS</b>					
<i>Concert de Nouvel an</i>	90%	1	annulé		
<i>Paulus</i>	75%	1	annulé		

Programmation hors GTG

\*La programmation de la production *L’Affaire Makropoulos* a été interrompue après 2 représentations à cause d’un changement des mesures sanitaires qui a imposé la fermeture de l’établissement au public. La production a pu être filmée en amont et proposée en streaming gratuitement dans un premier temps aux détenteurs de billets, puis au grand public en fin d’année sur GTG digital.

Malgré les contraintes et afin de retrouver son public, le GTG a programmé plusieurs spectacles à jauge très limitée pour la fin de saison. Action populaire et d'ouverture, cette campagne intitulée *Festival Juin à la Plage* a présenté trois semaines de festivités du 9 au 26 juin 2021 et à petits prix :

- Le Sacre du Printemps (ballet) au BFM
- Piano égaré (concert)
- Quizopéra (atelier public famille)
- Apéropéra
- *Traviata* (spectacle scénique)
- Grand Brunch
- Duel #3 – Jonathan (théâtre)
- Late Night



Dès les premiers temps de pandémie, le GTG a créé et lancé une plateforme numérique afin de garder le lien avec ses publics : **GTG digital** (gtg.ch). De nombreux nouveaux contenus ont été ajoutés chaque semaine afin que la culture reste active, créative et source d'inspiration ; streaming des productions d'opéra et de ballet, événements musicaux, lyriques et pour le jeune public, lectures, quiz interactifs et autres activités qui offrent un regard au-delà des œuvres et de la création artistique. Cette mouvance vers le numérique est un projet innovant et ambitieux qui s'intègre dans la politique de modernisation de l'institution et d'ouverture à de nouveaux publics. Pour être accessible au plus grand nombre, la plateforme GTG digital a fait l'objet de développements et d'optimisations constants durant la saison 2020-2021 pour intégrer de nouveaux modules interactifs et proposer une expérience de qualité (ex : streaming HD, live et VOD).

Toutes les productions dont la programmation a été annulée mais dont les répétitions et la préparation ont pu être maintenues ont été captées puis proposées gratuitement en streaming sur GTG digital, ce qui a permis de maintenir le lien avec les spectateurs et surtout de continuer à promouvoir l'art vivant. Les vues étaient très variables d'une production à l'autre, dans l'ensemble très satisfaisantes.

De nombreux partenariats se sont renforcés lors de cette saison particulière pour développer la visibilité du GTG et de ses productions et notamment par le biais de large diffusion TV (RTS, Arte, Mezzo, Mezzo Live HD et Operavision) aux niveaux national et international.

## A.2. Décomptes d'ouvrage cumulés

Le tableau ci-dessous présente les décomptes d'ouvrage cumulés de toutes les productions de la saison, maintenues ou annulées, y compris la production *Turandot*. Cette production était initialement programmée pour l'ouverture de la saison. Or, les mesures sanitaires ne permettaient alors pas de maintenir les répétitions compte tenu de l'effectif très important requis pour cette grosse production. Par mesure de prudence compte tenu du contexte encore incertain sur la faisabilité de cette production, les dépenses engagées ont été comptabilisées sur la saison 2020-2021.

A noter que les événements et productions de *La Plage* ainsi que les tournées du ballet - même si aucune date n'a malheureusement pu être maintenue pour la saison 2020-2021 - ne sont pas présentés dans ce tableau.

En CHF

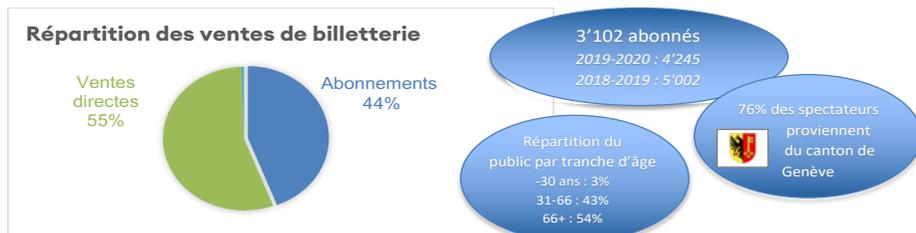
	Décomptes d'ouvrage cumulés			
	Réalisé	Budget	Ecart	%
<b>EXCEDENT / (PERTE)</b>	<b>(5 262 640)</b>	<b>(1 193 149)</b>	<b>(4 069 491)</b>	<b>341%</b>
Total des Charges	(6 935 474)	(11 849 998)	4 914 524	-41%
Total des Produits	1 672 834	10 656 849	(8 984 015)	-84%
<b>ARTISTIQUE</b>	<b>4 503 476</b>	<b>8 670 510</b>	<b>(4 167 034)</b>	<b>-48%</b>
Rémunérations et cachets	3 488 046	6 692 633	(3 204 587)	-48%
Frais de déplacement	443 449	815 242	(371 793)	-46%
Location / Coproduction	434 134	486 800	(52 666)	-11%
Autres charges artistiques	137 847	675 835	(537 988)	-80%
<b>TECHNIQUE</b>	<b>2 132 894</b>	<b>2 515 073</b>	<b>(382 179)</b>	<b>-15%</b>
Charges de personnel	851 504	813 373	38 131	5%
Frais de transport location/coproduction	161 239	180 000	(18 761)	-10%
Frais de production	36 252	81 000	(44 748)	-55%
Dépenses Fournitures Production	953 420	1 281 700	(328 280)	-26%
Dépenses de location	130 479	159 000	(28 521)	-18%
<b>AUTRES CHARGES DE SPECTACLE</b>	<b>9 986</b>	<b>76 100</b>	<b>(66 114)</b>	<b>-87%</b>
<b>COMMUNICATION</b>	<b>289 118</b>	<b>588 315</b>	<b>(299 197)</b>	<b>-51%</b>
<b>RECETTES</b>	<b>1 672 834</b>	<b>10 656 849</b>	<b>(8 984 015)</b>	<b>-84%</b>
Recettes de billetterie	972 790	9 443 031	(8 470 241)	-90%
Autres Recettes	51 029	370 758	(319 729)	-86%
Produits Coproduction	649 015	843 060	(194 045)	-23%

### A.3. Recettes des spectacles

Les recettes de billetterie et recettes annexes (programmes, vestiaires, ...) ont évidemment été fortement impactées par les mesures sanitaires et la fermeture de l'établissement au public de novembre 2020 à juin 2021.

Face aux restrictions sanitaires, les objectifs de billetterie pour les productions fixés à CHF 9'573'000, ne pouvaient être maintenus et la saison affiche finalement des recettes de billetterie à hauteur de CHF 1'027'000, représentant un manque à gagner de près de CHF 8'547'000, dont CHF 8'470'000 sur les productions hors activités de *La Plage*. Toutefois, pour garder le lien avec le public, la plupart des productions étaient disponibles en streaming sur GTG digital (Chapitre II.A.1).

Dans un contexte très sensible et peu favorable à l'engagement, le nombre d'abonnés poursuit son déclin avec 3'102 abonnés pour la saison 2020-2021, contre 4'245 en 2019-2020 :



Toutefois, d'autres ressources ont permis de compenser ces pertes de billetterie.

La différence sur les **autres recettes** concerne principalement les recettes de ventes de programmes, vestiaires et insertions publicitaires liées à la programmation de la saison.

L'écart sur les **produits de coproduction** à hauteur de CHF 194'000 s'explique par le retrait d'un coproducteur sur la production *Didon et Enée* ainsi qu'une diminution sur *La Clémence de Titus* liée à une modification des prises en charge des coûts de coproduction.

Les dons des **mécènes affectés spécifiquement aux productions** – exclus du présent tableau – se sont élevés à CHF 1'334'000, légèrement en-dessous du budget puisque certaines productions n'ont pas été créées et les dons associés ont par conséquent été reportés (cf Note III.C).

#### A.4. Dépenses des spectacles

Les économies réalisées sur les **charges afférentes aux productions** se sont élevées à près de CHF 4'915'000 (hors activités de *La Plage*).

Au niveau **artistique**, des efforts importants ont été déployés pour établir des conventions de rétribution pour les artistes en tenant compte du travail préparatoire réalisé pour les productions et représentations annulées. Ainsi, l'économie sur les cachets représente **CHF 3'205'000**, dont CHF 2'778'000 concerne les solistes, chefs d'orchestre et compagnies invitées et CHF 432'000 les maîtres d'œuvre.

Les **dépenses de location de production/coproduction** sont légèrement en-deçà du budget puisque Candide n'a pas été présenté, ce qui représente une économie de CHF 53'000. Bien que les containers de la production aient été envoyés à Genève, le coproducteur a accepté de ne pas facturer la location.

La différence sur les **autres charges artistiques** concerne principalement les économies sur les droits de représentation et les locations.

Faute de représentation publique, les **droits de représentations**, qui se calculent en fonction des recettes de billetterie, ont été considérablement réduits. Des montants forfaitaires ont été négociés pour couvrir les *streamings*. L'économie sur les droits de représentation s'élève ainsi à hauteur de **CHF 291'000**.

En outre, ce poste inclut également les **locations de salle de spectacle**, notamment le BFM qui était loué pour le premier ballet, le ballet invité et *La Traviata* (pendant les travaux de l'électronique de scène). Les contrats ont pu être résiliés sans frais, induisant une **économie sur les locations de salle de spectacle de CHF 176'000**.

Au niveau des **dépenses techniques**, les charges de personnel temporaire de plateau sont en ligne avec le budget. Le personnel temporaire, engagé en début de saison et planifié sur toute la saison, a pu être inclus dans les demandes de RHT, les indemnités sont présentées dans la chapitre III.A2.

Compte tenu des annulations et des efforts des équipes pour respecter les budgets des productions, des économies à hauteur de **CHF 328'000** ont pu être réalisées sur les achats pour la création des décors et des costumes.

Au niveau des dépenses de **communication sur les spectacles**, malgré les dépenses de captation qui n'étaient pas inscrites au budget et représentent un surcoût de CHF 119'000, toutes les autres dépenses ont pu être suspendues, générant une économie de **CHF 326'000 sur toutes les activités, dont CHF 300'000 hors activités de La Plage**. La plateforme **GTG digital** n'a pas engagé de dépenses significatives et a été alimentée pour l'essentiel en interne par le personnel du GTG (détail au Chapitre III.H).



## B. LES OPÉRAS

Opéra	Date	GTG	Nb rep. Prévu	Nb rep. Tenues	Jauge Salle	Jauge COVID	Places occupées	Taux de remplissage sur jauge totale	Objectif de remplissage BUDGET
La Cenerentola	Sept 2020	GTG	7	7	10 584	5 407	4 816	45.5%	83.0%
Le Messie	Oct 2020	GTG	2	2	3 024	1 600	1 625	53.7%	85.0%
L'Affaire Makropoulos	Fin oct-début nov 2020	GTG	6	2	3 024	1 600	1 064	35.2%	65.0%
Candide	annulé	Dec 2020	8	0	-	-	-	-	83.0%
Pelléas et Mélisande	Janv 2021	GTG	6	0	-	-	-	-	75.0%
La Clémence de Titus	Fin fév 2021	GTG	7	0	-	-	-	-	70.0%
Parsifal	annulé	Avril 2021	6	0	-	-	-	-	80.0%
Didon et Énée	Mai 2021	GTG	6	0	-	-	48	-	85.0%
La Traviata	annulé	Jun 2021	10	0	-	-	-	-	95.0%
<b>TOTAL OPÉRA</b>			<b>58</b>	<b>11</b>	<b>16 632</b>	<b>8 607</b>	<b>7 553</b>	<b>45.4%</b>	<b>80.1%</b>

La saison 2020-2021 devait s'ouvrir avec la grande production de **Turandot**, opéra de Giacomo Puccini, dans une mise en scène de Daniel Kramer. Cette production impliquait des effectifs très importants tant au niveau artistique – solistes, chœur, orchestre – qu'au niveau de la technique. Ainsi, compte tenu des mesures sanitaires imposées en septembre 2020, les répétitions et les spectacles étaient trop compliqués à maintenir. La Direction a donc décidé de reporter ce projet à nouvel ordre et de présenter à la place **La Cenerentola** pour ouvrir la saison 2020-2021.

Le budget de la saison 2020-2021, approuvé en mars 2021 par le Conseil de fondation suite à la demande de révision par le Conseil administratif, tient compte de ce changement de programmation.

### La Cenerentola



#### Dramma giocoso de Gioacchino Rossini

#### Mise en scène par Laurent Pelly

#### En coproduction avec :

- Stichting Nationale Opera & Ballet, Amsterdam
- Palau de les Arts, Fundació de la Comunitat Valenciana

**Du 14 au 28 septembre 2020**

**7 représentations**

La production **La Cenerentola**, était initialement programmée du 4 au 20 mai 2020, sur la saison 2019-2020, alors que l'institution avait dû être fermée au public pour raison sanitaire. Cette coproduction créée et jouée pour la première fois à Amsterdam a pu être reprise pour l'ouverture de la saison 2020-2021 dans le respect des conditions sanitaires. Les 7 représentations ont dû se tenir à jauge réduite pour répondre à la limite de 800 personnes en salle et aux problématiques de traçabilité. Pour l'occasion, l'OSR a été dirigé par Antonino Fogliani.

Une optimisation des temps de répétition a permis de réaliser d'importantes économies au niveau des cachets (CHF 178'000). Le GTG a contribué à hauteur de EUR 130'000 aux dépenses de création de cette production. Du côté de la technique, les charges des employés temporaires se sont avérées bien plus importantes que le budget et concernent des remplacements et le personnel de renfort en machinerie, électro et perruques-maquillage, notamment en raison des contraintes sanitaires.

L'impact sur la billetterie représente 43.8% de retard par rapport au budget :



### Der Messias



### Oratorio de Haendel / Mozart

#### Mise en scène par Robert Wilson

En coproduction avec :

- la Stiftung Mozarteum Salzburg
- Les Salzburger Festspiele
- Le Théâtre des Champs-Élysées

**Les 4 et 5 octobre 2020**

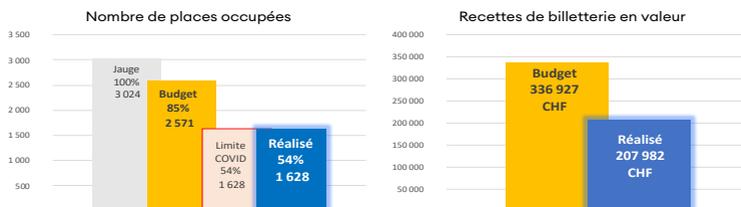
**2 représentations**

La production **Der Messias** s'est tenue avec une jauge réduite à 800 spectateurs pour les 2 représentations programmées les 4 et 5 octobre 2020. Cette coproduction accueillait le Philharmonia Chor Wien et les Musiciens du Louvres dirigés par Marc Minkowski. Les importantes négociations avec les artistes au niveau des frais de déplacement et des locations de matériel musical ont permis des économies de près de CHF 61'000 sur le poste artistique. En outre, le GTG a pu renégocier sa participation à la coproduction à hauteur de CHF 54'000 (contre CHF 64'000 au budget).

Le dépassement sur les dépenses techniques à hauteur de CHF 42'000 s'explique principalement par :

- des besoins complémentaires au niveau de l'équipe d'habillage-maquillage
- une sous-estimation du coup de transport de la coproduction
- une location de matériel d'éclairage non budgété suite à la demande de l'équipe de production

L'impact sur la billetterie représente 41.3% de retard soit CHF 129'000 :



## L'Affaire Makropoulos



### Opéra de Leoš Janáček

#### Mise en scène par Kornél Mundruczó

Production créée à l'Opera Ballet Vlaanderen en 2016

**Du 26 au 28 octobre 2020**

**2 représentations (6 initialement prévues)**

La production **L'affaire Makropoulos** était programmée pour 6 représentations, mais suite aux mesures sanitaires imposées par le Conseil d'Etat, tous les spectacles ont dû être annulés à compter du 30 octobre, soit 4 représentations. En outre, les 2 représentations maintenues ont dû se tenir à jauge réduite pour répondre aux limitations en vigueur et respecter les distances de sécurité. Pour l'occasion, l'OSR était dirigé par Tomas Netopil qui compte tenu des circonstances liées au Covid n'était pas physiquement présent dans la fosse d'orchestre. Le grand effectif orchestral requis pour cette œuvre ne permettait pas de respecter les distances sanitaires. Une mesure inédite a été inventée pour pouvoir réaliser cette production : le chef avait pré-enregistré avec l'OSR la partie orchestrale de cette pièce de caractère très symphonique. Ainsi des haut-parleurs ont été installés dans la fosse d'orchestre du GTG et le chef a dirigé son enregistrement avec les chanteurs qui chantaient live sur scène. Le résultat était miraculeusement très satisfaisant.

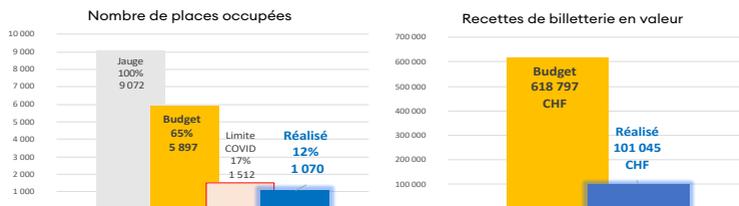
Au niveau du budget, la réduction du nombre de représentations a permis d'importantes économies sur les cachets des artistes et les droits de représentation (calculés sur les recettes de billetterie). Le GTG a loué cette production pour près de CHF 76'000.

Le dépassement sur les dépenses techniques à hauteur de CHF 47'000 s'explique principalement par l'adaptation aux mesures sanitaires :

- Enregistrement préalable de l'orchestre et du chœur
- Captation de la production à des fins de mise en ligne pour le GTG digital

Au niveau de la communication, les dépenses sont en ligne avec le budget.

L'impact sur la billetterie représente 83.7% de retard soit CHF 518'000. Les recettes de billetterie intègrent CHF 14'535 de dons des spectateurs détenteurs de billets annulés :



### **Candide**

L'opérette de Leonard Bernstein, **Candide** était programmée pour 8 représentations en décembre 2020. Malheureusement toutes les représentations ont dû être annulées, l'institution étant fermée au public pour raison sanitaire. Toutefois, un *medley* de **Candide** a pu être proposé en streaming grâce à quelques solistes de cette production.

Les dépenses sur cette production représentent CHF 374'000, soit CHF 981'000 de moins que le budget. Compte tenu de l'annulation de toutes les représentations, tous les cachets ont pu être renégociés à la baisse, d'où une économie de près de CHF 556'000 sur ce poste, à laquelle s'ajoutent CHF 189'000 d'économies sur les droits de représentation. Aussi, la location de la production de Berlin a pu être négociée à la baisse puisqu'elle ne sera pas jouée au GTG. Les contrats du personnel temporaire ont dû être honorés et ne sont pas pris en charge par la RHT car ils n'étaient pas éligibles à cette période. Toutefois, les besoins ont été limités.

De plus, les dépenses de communication ont pu être limitées dès l'annonce de l'annulation de la production.

Le retard sur la billetterie représente près de CHF 1'300'000.

### **Pelléas et Mélisande**



#### **Drame lyrique de Claude Debussy**

#### **Mise en scène par Damien Jalet et Sidi Larbi Cherkaoui**

En coproduction avec l'Opera Ballet Vlaanderen, les théâtres de la Ville de Luxembourg et Göteborgs Operan

**Du 18 au 28 janvier 2021**

**1 représentation en streaming live  
(6 initialement prévues)**

La production **Pelléas et Mélisande** était initialement programmée pour 6 représentations avec l'OSR dirigé par Jonathan Nott. Or, compte tenu des mesures sanitaires, aucune représentation ouverte au public n'a pu être maintenue. Une diffusion en direct a été rendue possible en partenariat avec la RTS, rediffusée ensuite sur GTG digital et la plateforme Operavision. Ces diffusions étaient disponibles gratuitement.

Au niveau du budget, la révision des contrats des artistes a permis près de CHF 254'000 d'économies. Le GTG a investi CHF 119'000 dans cette coproduction, légèrement plus que le budget. Au niveau de la technique, une économie de près de CHF 24'000 a pu être réalisée et le personnel temporaire a pu être mis en RHT sur la période.

Concernant la communication, les dépenses comprennent CHF 18'000 de charges liées à la captation vidéo en vue du streaming et absorbées par la RTS, les autres dépenses de communication ont pu être limitées avec l'annulation des représentations publiques.

Le retard sur la billetterie représente près de CHF 892'000.

### *La Clémence de Titus*



#### **Opéra de Mozart**

#### **Mise en scène par Milo Rau**

En coproduction avec les Wiener Festwochen, Les Théâtres de la Ville de Luxembourg et l'Opera Ballet Vlaanderen

***Du 19 février au 3 mars 2021***

***1 représentation en streaming live***

***(7 initialement prévues)***

Première nouvelle création du GTG sur la saison, la production **La Clémence de Titus** était initialement programmée pour 7 représentations et puis aurait dû être présentée aux prestigieux Festwochen de Vienne en mai 2021. Or, compte tenu des mesures sanitaires, aucune représentation ouverte au public n'a pu être maintenue. Une diffusion en direct a été rendue possible en partenariat avec Mezzo en live, rediffusée ensuite par le GTG, Mezzo, RTS Un. Une version radio a été diffusée sur Espace 2 radio. Ces diffusions étaient disponibles gratuitement. Pour l'occasion, l'OSR était dirigé par Maxim Emelyanychev.

Compte tenu de la réduction du nombre de représentations, les économies sur les cachets des artistes s'élèvent à près de CHF 204'000, auxquelles s'ajoutent des économies sur les voyages et séjours de l'équipe de création et des artistes pour près de CHF 31'000.

Etant donné la diminution du nombre de représentations et la mise en scène du chœur hors plateau, la production a finalement nécessité beaucoup moins de personnel temporaire, d'où une économie de près de CHF 43'000. De plus, le budget du décor a pu être revu à la baisse compte tenu des adaptations demandées par l'équipe de création, ce qui a généré une économie de CHF 68'000.

Du côté de la communication, la captation a coûté près de CHF 25'000 non prévue au budget mais financée par un mécène. Le reste des dépenses de communication a pu être limité suite à l'annulation des représentations publiques, ce qui compense le coût de la captation.

Le retard sur la billetterie représente près de CHF 971'000 et les recettes de coproduction atteignent CHF 278'000 (en ligne avec le budget).

### ***Parsifal***

La production **Parsifal** n'a pu être maintenue en tant que telle et une version concert devait être proposée en streaming, or celui-ci a dû être annulé au dernier moment suite à des cas de COVID parmi les artistes.

Les coûts de cette production représentent CHF 525'000 dont CHF 220'000 de cachets et CHF 161'000 de création de décor et costumes, bien en-deçà du budget (CHF – 969'000).

Le retard sur la billetterie représente près de CHF 939'000.

### *Didon et Enée*



#### **Opéra de Henry Purcell**

#### **Mise en scène par Franck Chartier**

En coproduction avec :

- Les Théâtres de la Ville de Luxembourg
- l'Opéra de Lille

**Du 2 au 11 mai 2021**

**1 représentation en live (6 initialement prévues)**

La nouvelle création *Didon et Enée* était initialement programmée pour 6 représentations. Or, compte tenu des mesures sanitaires, aucune représentation ouverte au public n'a pu être maintenue. La production sera reprise par les coproducteurs en 2022.

Une diffusion en direct a été rendue possible en partenariat avec Mezzo Live HD, Arte Concert et la RTS. L'Orchestre du Concert d'Astrée, dirigé par Emmanuelle Haïm et les artistes de la compagnie Peeping Tom ont pris part à cette production.

Les économies sur les cachets des artistes compte tenu de la réduction du nombre de représentations s'élèvent à près de CHF 398'000, auxquelles s'ajoutent des économies sur les voyages et séjours de l'équipe de création et des artistes pour près de CHF 79'000.

Le budget du personnel technique temporaire a été respecté et une partie a pu être mise en RHT.

Au niveau du décor d'importantes économies ont pu être réalisées à hauteur de CHF 57'000.

Les dépenses de communication ont pu être limitées suite à l'annulation des représentations publiques, tout en favorisant la communication via les réseaux sociaux.

Le retard sur la billetterie représente près de CHF 1'010'000.

### *La Traviata*

La production *La Traviata*, qui devait se jouer au BFM pendant les travaux de rénovation de l'électronique de la machinerie de scène, a été annulée et une production inédite *Traviata* avec le Jeune Ensemble du GTG, mise en scène par le metteur en scène Luc Birraux, a été présentée sur l'avant-scène du GTG.

Les coûts de cette production représentent CHF 371'000 dont CHF 222'000 de cachets et CHF 60'000 de création de décors et costumes, bien en-deçà du budget (CHF – 858'000).

Le retard sur la billetterie représente près de CHF 1'106'000.

### *Le chœur du GTG*

La saison 2020-2021 avait initialement 7 opéras et 2 concerts programmés avec le **chœur du GTG**.

Face aux mesures sanitaires, les 42 choristes ont dû se montrer patients, compréhensifs et faire preuve d'adaptation car la saison fut marquée par de nombreux rebondissements :

- Annulation de la production de *Turandot* qui comprenait le chœur complet par *La Cenerentola* avec un effectif réduit à 16 choristes
- Les *concerts des midis du chœur* ont permis aux autres choristes de pouvoir se représenter en public
- Enregistrement du chœur homme pour *Makropoulos*
- Annulation de deux concerts et de la production *Candide* où le chœur était impliqué, d'où une période de RHT de fin octobre à début janvier
- Enregistrement du chœur pour *Pelléas et Mélisande*
- Réduction du nombre de représentation pour captation vidéo de *La Clémence de Titus* où le chœur a pris place masqué sur le parterre de la salle afin de respecter les protocoles sanitaires
- Annulation de la production *Parsifal* puis de sa version concertante
- Remplacement du chœur anglais invité sur la production *Didon et Enée* avec un effectif réduit à 20 choristes
- Annulation de la production *La Traviata*



*Chœur du GTG*

## C. LES BALLETS

Spectacles	Nb rep. Prévues	Nb rep. Tenues	Jauge Salle	Jauge COVID	Places occupées	Taux de remplissage sur jauge totale	Objectif de remplissage BUDGET
Hors Cadre <i>annulé</i> Nov 2020 <i>BFM</i>	7	0	-	-	-	-	80.0%
Drumming <i>annulé</i> Mars 2021 <i>BFM</i>	4	0	-	-	-	-	85.0%
Le Sacre2 Mai 2021 <i>GTG</i>	5	0	-	-	41	-	75.0%
Le Sacre *** Juin 2021 <i>BFM</i>	8	8	7880	800	806	10.2%	
<b>TOTAL BALLETS</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>7880</b>	<b>800</b>	<b>847</b>	<b>10.7%</b>	

Au cours de la saison 2020-2021, les 22 danseurs et danseuses du Ballet du GTG se sont produit uniquement 9 fois à Genève.

La compagnie aurait par ailleurs dû se produire également lors de représentations au Brésil, en Thaïlande, France, Allemagne, Hongrie, Suisse et Espagne, mais la pandémie a provoqué l'annulation de ces tournées et de plusieurs représentations à Genève. Au total, 51 dates ont été annulées lors de cette saison.

En conséquence, les danseurs ont bénéficié du régime des RHT durant 9 semaines sur l'entier de la saison.



Ballet du GTG

### Hors cadre

Tout d'abord, la soirée **Hors Cadre** devait être donnée lors des 7 représentations initialement prévues au BFM du 21 au 29 novembre 2020. Elle était composée de deux ballets : *Better Sun* du jeune chorégraphe sud-africain Fana Tshabalala, sur une création musicale de Benjamin Magnin ; et *Exhibition*, ballet du chorégraphe belge mondiallement connu Sidi Larbi Cherkaoui, sur une musique de Modeste Moussorgski et Maurice Ravel. Les mesures gouvernementales de fermeture des lieux de spectacle au public ayant été annoncées quelques jours avant la Première, les représentations n'ont pas pu avoir lieu.

Les dépenses liées à ce spectacle se sont élevées à CHF 291'000, soit CHF 200'000 de moins que le budget qui comprenait CHF 70'000 de coût de location du BFM.

Le retard des recettes de billetterie s'élève à CHF 238'000.

### Drumming

Au cours de cette saison, le GTG devait accueillir au BFM du 18 au 21 mars 2021, l'emblématique chorégraphe belge Anne Teresa de Keersmaecker, et sa compagnie Rosas, de retour à Genève avec sa production *Drumming*. Ces dates ont également été déprogrammées. D'un commun accord avec la compagnie, les cachets n'ont pas eu à être versés.

Le retard des recettes de billetterie s'élève à CHF 145'000.

## Le Sacre<sup>2</sup>



### **Massâcre Anon**

Chorégraphie de Jeroen Verbruggen

Création Ballet de Monte-Carlo - reprise au GTG



### **Le Sacre du Printemps**

Chorégraphie d'Andonis Foniadakis

Reprise Ballet GTG 2013

La soirée **Le Sacre<sup>2</sup>** devait initialement être donnée lors de 7 représentations au GTG du 26 au 31 mai 2021. Elle est composée de deux ballets construits sur la musique du *Sacre du Printemps* de Igor Stravinsky : une première proposition, intitulée *Massâcre Anon*, du chorégraphe Jeroen Verbruggen bien connu à Genève pour son *Casse-Noisette* revisité, accompagnée par la version pour deux pianos ; et dans un second temps la reprise de la pièce majeure de Andonis Foniadakis *Le Sacre du Printemps*, créée en 2013 pour le Ballet du GTG, dansée sur la version orchestrale. La jauge de spectateurs autorisée étant limitée à 50 personnes à cette période, seule la première représentation a été dansée le 26 mai 2021 devant 50 invités et diffusée le lendemain en streaming sur le site du GTG. Les autres représentations ont été annulées.

Le manque à gagner au niveau des recettes de billetterie s'élève à CHF 372'000.

La jauge de spectateurs ayant été augmentée à 100 personnes à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021, huit représentations du *Sacre du Printemps* de Andonis Foniadakis ont pu être organisées en plus de la programmation annoncée et données à guichet fermé du 09 au 12 juin 2021 au BFM (vu que la scène du GTG n'était plus accessible pour raison des travaux de rénovation). Pour l'occasion, le tarif appliqué était de CHF 17, ce qui a permis de récolter CHF 16'000 de recettes de billetterie.

Après plus d'une année d'absence de la scène genevoise, les spectateurs étaient ravis de retrouver leur Ballet.

D'autre part, deux répétitions publiques avaient été prévues pour faire découvrir les programmes *Hors Cadre* et *Le Sacre<sup>2</sup>*, mais ont dû être annulées, toujours en raison de la pandémie.

## Tournées

Aucune date de tournée n'ayant pu avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> août et le 31 décembre 2020, le soutien de la part de Pro Helvetia n'a pas pu être perçu. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le mode d'attribution des contributions étant profondément réformé par Pro Helvetia, les demandes sont faites au cas par cas et avec des critères très contraignants, ce qui nous contraint à ne plus inclure l'aide apportée jusqu'à ce jour dans le budget des saisons à venir.

## D. LES RÉCITALS ET CONCERTS

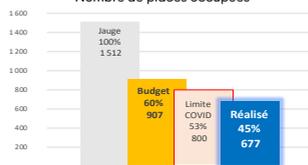
Spectacles				Nb rep. Prévués	Nb rep. Tenues	Jauge Salle	Jauge COVID	Places occupées	Taux de remplissage sur jauge totale	Objectif de remplissage BUDGET
René Pape		07.10.20	GTG	1	1	977	800	677	69.3%	60.0%
Matthias Goerne	annulé	05.11.20	GTG	1						60.0%
Pretty Yende		07.06.21	GTG	1	1	977	50	49	5.0%	60.0%
Ludovic Tézier	annulé	06.06.21	GTG	1						60.0%
<b>TOTAL RÉCITAL</b>				<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1954</b>	<b>850</b>	<b>726</b>	<b>37.2%</b>	<b>60.1%</b>
La petite messe solennelle	annulé	15.11.20	GTG	1						90.0%
Concert de Nouvel An	annulé	31.12.20	GTG	1						90.0%
Paulus	annulé	21.01.21	CAT	1						75.0%
<b>TOTAL CONCERT</b>				<b>3</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Compte tenu des conditions sanitaires et notamment de la fermeture de l'Institution au public, seuls deux récitals ont pu être maintenus sur les 7 dates de concerts et récitals programmés.



Le récital de **René Pape** a affiché un taux de remplissage de 45% sur les 53% disponibles en jauge limitée.

Nombre de places occupées



Recettes de billetterie en valeur

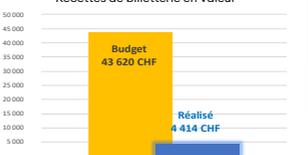


Le récital de **Pretty Yende** était limité à 50 personnes en raison des conditions sanitaires. L'unique diffusion payante du GTG a permis à quelques 125 spectateurs à distance de pouvoir profiter du concert en simultané sur internet pour un prix de 10 CHF.

Nombre de places occupées



Recettes de billetterie en valeur



Afin d'être présent pour les spectateurs pendant la période des fêtes et suite aux différentes annulations, les solistes du Jeune Ensemble ont interprété les grands classiques de Noël accompagnés par le pianiste du GTG. Ce récital a été proposé gratuitement en streaming sur la plateforme GTG digital durant les fêtes.

## E. LA PLAGE

Spectacles			Nb rep. Prévués	Nb rep. Tenues	Jauge Salle	Jauge COVID	Places occupées	Taux de remplissage sur jauge totale	Objectif de remplissage BUDGET
Mon premier recital	annulé	Nov 2020	GTG	6	0	-	-	-	100.0%
Aventures et nouvelles aventures	annulé	Déc 2020	LIG	3	0	-	-	-	60.0%
Le Soldat de Plomb	annulé	Mars 2021	GTG	4	0	-	-	-	60.0%
TOTAL JEUNE PUBLIC				18	0	-	-	-	
Aïda sous les étoiles	annulé	05.09.20		1			-	-	
Sleepover	annulé	28.05.21	GTG	1			-	-	90.0%
Candide sous les étoiles	annulé	19.06.21		1			-	-	90.0%
Aperoperas	5/9 annulés		GTG	9	4	600	260	225	37.5%
Visites guidées	4/9 annulées		GTG	9	5	150	150	105	70.0%
En coulisse	7/9 annulés		GTG	9	2	60	60	14	23.3%
Ateliers publics	7/10 annulés		GTG	10	3	90	90	39	43.3%
Duels	maintenus		GTG	3	3	450	420	271	60.2%
Les concerts de midi du Chœur			GTG	4	4	360	360	209	58.1%
Grands brunchs	5/8 annulés		GTG	8	3	480	360	228	47.5%
Late Night	2/3 annulées		GTG	3	1	300	150	144	48.0%
Traviata barrée			GTG	4	4	400	400	368	100.0%
TOTAL AUTRES LA PLAGE				62	29	2890	2250	1603	55.5%

Afin d'ouvrir l'institution à de nouveaux publics, plus jeunes et plus diversifiés, de développer une politique active de médiation culturelle et un programme pédagogique attractif et innovant, le GTG a créé *La Plage*, qui proposent des événements riches et variés, en marge de la programmation lyrique et chorégraphique. Dirigée par la dramaturge Clara Pons, et animée par le service de dramaturgie et développement culturel du GTG, *la Plage* offre à chaque spectateur, qu'il soit individuel, en groupe, scolaire ou bénéficiaire d'association, la possibilité d'explorer la saison sous un angle différent, et d'amorcer ou d'approfondir sa connaissance du monde de l'opéra et du ballet de façon inédite et ludique.

Intropéras, Late nights, Aperopéras, rencontres et visites en tous genres, le GTG propose une ambitieuse programmation très appréciée et prisée du public, avec notamment des activités hors les murs (La Bâtie, le Cern, Le Lignon, ...). *La Plage* inclut également l'offre du GTG à destination des scolaires et des familles : le GTJ - Grand Théâtre Jeunesse.

Les dépenses liées à la programmation pour la saison 2020-2021 représentent CHF 228'000, avec notamment CHF 172'000 pour les dépenses des 3 productions. Les recettes ont pu atteindre CHF 35'000 sur la saison, notamment avec les brunchs (CHF 12'000) et le concert *Traviata* (CHF 6'000).

### E.1. Événements La Plage

*La Plage* propose différents événements, de belles collaborations, dont les plus importants sont les suivants :

- **Les Journées Portes ouvertes** : visite du bâtiment et des coulisses du GTG
- **Les Aperoperas** : un avant-goût détendu des productions à l'affiche, agrémenté d'un apéritif au foyer du GTG
- **Les Duels** : conférences-débat sur des sujets d'actualité liés à la programmation, présentées sur la scène du GTG
- **Les Late nights** : soirées sur musiques contemporaines et électroniques qui visent à accueillir une nouvelle génération de public dans l'enceinte du GTG

Malgré l'énergie déployée à maintenir le maximum d'événements possibles, une grande partie ont malheureusement dû être annulés cette saison. Toutefois, l'engouement pour ces événements est grand et permet de toucher un nouveau public plus jeune.

Il tient à cœur à la Direction du GTG d'entretenir des liens étroits avec les différents acteurs culturels régionaux et de créer des partenariats autour de projets culturels communs.

Ainsi, le GTG remercie pour leur collaboration ses partenaires institutionnels, ainsi que les associations et fondations qui participent à favoriser la dynamique culturelle transversale à Genève et en dehors, notamment :

#### INSTITUTIONS

- La Bâtie – Festival de Genève
- Fête du Théâtre
- Festival Everybody's Perfect
- Vernier Culture
- FIFDH + La Manufacture
- Ensemble Contrechamps
- Antigél
- Festival Electron
- ADC
- Salon du livre
- Art Genève
- Théâtre de Vidy Lausanne
- Piano égaré
- La Comédie de Genève
- KVS (Bruxelles)
- Salon GemGenève
- HEM
- Les Bains des Pâquis
- Archipel

#### ASSOCIATIONS

- La Rose des vents
- Cap Loisir
- Maison Kultura

#### EDUCATION

- Ecole et Culture - SESAC - Département de l'instruction publique
- AGEP – Association genevoise des écoles privées
- Music'Ensemble – Conservatoire de Musique de Genève
- HEAD – département bijouterie
- UNIGE – Bachelor de musicologie et Cinéclub
- Gli Alterati - Association des étudiants en musicologie

### E.2. Grand Théâtre Jeune public - GTJ

Pour la saison 2020-2021, le GTJ affichait plusieurs productions destinées à un public familial, Malheureusement, compte-tenu des mesures sanitaires, les représentations ont toutes été annulées :

- **Le soldat de plomb** de Jérémie Rhorer, création mondiale en partenariat avec la HEM, qui sera représenté sur la scène du GTG. Le décor a été construit et les répétitions étaient en cours quand la décision d'annulation s'est avérée inévitable.
- **Aventures et nouvelles aventures**, une coproduction avec l'ensemble Contrechamps et Vernier Culture, programmée à la salle du Lignon. Cette coproduction a été reportée pour la rentrée de la saison 2021-2022.
- **Mon premier récital** accessible à partir de 3 ans au foyer du GTG. Cette production réalisée et interprétée par des employés du GTG a été captée et proposée en streaming, les représentations publiques ont été reportées sur la saison 2021-2022.

### E.3. Activités pédagogiques

Dans la continuité du travail réalisé depuis 2001, le volet pédagogique du GTJ Grand Théâtre Jeunesse a été développé selon deux axes de travail (ou stratégiques) afin de sensibiliser les jeunes et les plus jeunes au milieu du spectacle :

- Faire évoluer l'offre d'activités destinées à la jeunesse et aux familles – productions jeune public et activités à destination des scolaires – désormais regroupée sous l'appellation GTJ-Grand Théâtre Jeunesse. Les spectacles jeune public sont désormais des créations maison, commandées spécialement à des équipes artistiques pour le public familial.
- Renforcer l'ancrage régional en favorisant, au sein même des actions menées, la collaboration et les partenariats avec les acteurs du tissu associatif et culturel genevois. Les artistes intervenants sont parfois sélectionnés avec la participation d'autres institutions.

De nouveau cette saison, il a fallu, dans les espaces restreints de libertés laissés par les mesures sanitaires, faire preuve d'adaptabilité afin de rester présents auprès de notre public, des enseignants, et des élèves. Si le travail auprès du tout public et du milieu associatif a été rendu très difficile -voire impossible- nous avons trouvé, en accord avec École et Culture, de nombreuses manières de continuer à intervenir en classe ou de proposer des activités au GTG dès que les déplacements ont été à nouveau autorisés.



Ainsi, grâce à des parcours plus légers et des activités en classe compte tenu du contexte sanitaire, **104 classes ont exceptionnellement bénéficié d'activités du GTG** (101 du DIP, 3 de l'AGEP) et 3 groupes de crèche, soit plus de 2'000 enfants et jeunes. Pour comparaison, 76 classes, soit 1'490 élèves, s'étaient mobilisés sur la saison 2019-2020.

Pour encadrer les différentes activités, les **15 artistes et musicologues professionnels** engagés par le GTG se sont montrés réactifs et créatifs pour permettre de maintenir et adapter le maximum des activités programmées compte tenu des mesures sanitaires.

Comme les saisons précédentes, chaque production est accompagnée d'un **Parcours** pour les élèves de la 6<sup>P</sup> à la 4<sup>ème</sup> de collège, 42 classes y ont participé cette saison.

Le projet **Les petites oreilles**, théâtre musical en classe de la 1<sup>P</sup> à la 5<sup>P</sup> mené par des professionnels, annulé lors de la saison 2019-2020, a pu être repris cette saison autour de *La Cenerentola* pour 19 classes.

Le travail de l'équipe de médiation cherche constamment à élargir le champ des possibles, la saison 2020-2021 a été notamment marquée par deux nouveaux projets : *La Fabrique d'Opéra* et les Quiz lyriques.



Le GTG a pour la première fois ouvert ses portes **aux enfants en âge préscolaire** – 3-4 ans – grâce au projet pilote **La Fabrique d'Opéra** créé en collaboration avec l'EVE de Pinchat. Sur 3 séances, d'abord dans leur environnement quotidien puis confortablement installés dans le Foyer lyrique du GTG, les tout-petits, 3 groupes de 12 à 15 enfants, peuvent découvrir de façon active la magie de ce drôle d'endroit où l'on chante et où l'on se costume.

En mars 2021, pour lutter contre la morosité, École et Culture lançait une programmation d'offres culturelles inédites pour les élèves et les enseignants du DIP du Canton de Genève. Les acteurs culturels étaient invités à proposer des activités ludiques, amusantes, et dynamiques pour que l'art et la culture reprennent leur place au sein de cette période difficile.

Le GTG a aussitôt répondu présent, et le service Dramaturgie et développement culturel a conçu le **Quiz lyrique**. Plus d'une trentaine de classes, de la 6<sup>ème</sup> P à la 4<sup>ème</sup> de collège, se sont inscrites pour ce moment de découverte convivial et décomplexé encadré par des chanteurs et musicologues.

Certains enseignants qui n'avaient jamais emmené leur classe au GTG, convaincus désormais par l'accessibilité de l'art lyrique, ont inscrit leurs élèves à des parcours *Autour du spectacle pour la saison 2021-2022*.

Les **visites guidées** organisées par le service de médiation ont été maintenues autant que possible en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

En ce qui concerne l'**enseignement supérieur**, les partenariats ponctuels avec l'UNIGE (Bachelor de Musicologie), la HEAD (classe de bijouterie-joaillerie) se sont poursuivis, ainsi qu'avec le service activités culturelles de l'UNIGE et l'association des étudiants en musicologie *Gli Alterati*.



En outre, des soirées ludiques avec des ateliers de pratique « surprise » ont été proposées cette saison aux **enseignants du DIP**. Une manière conviviale et décomplexée d'aborder l'opéra et de dialoguer avec l'équipe du Grand Théâtre Jeunesse.

Toutes ces activités sont soutenues par deux partenaires clés : le Département de l'Instruction Publique (DIP) à raison d'un maximum de CHF 120'000 par an et un mécène historique à hauteur de CHF 125'000. D'autres mécènes peuvent soutenir de manière ponctuelle les productions GTJ ou les activités pédagogiques.

### III. REVENUS ET DÉPENSES DE GESTION COURANTE

#### A. DEMARCHES ENTREPRISES POUR COUVRIR LES DEPENSES ET REDUIRE LES PERTES

L'application des mesures et restrictions imposées par les autorités dans ce contexte difficile de pandémie a eu des répercussions financières graves pour la FGTG, comme pour tout le secteur culturel.

La direction du GTG, avec le soutien du Conseil de Fondation et de la Ville, a entrepris toutes les démarches possibles pour limiter les pertes au maximum, tout en préservant les rémunérations à 100% et les emplois :

- La FGTG a appliqué la clause contractuelle de force majeure et n'a rémunéré que le travail accompli avant l'annulation des spectacles pour les artistes invités (équipes de créateurs, solistes et chef d'orchestre).
- Des réductions de loyer ont été demandées.
- Une demande de Réduction de l'Horaire de Travail (RHT) a été soumise à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) pour le personnel fixe et le personnel temporaire sous contrat FGTG (choristes, danseurs, personnel d'accueil, personnel de salle, figurants, technique, maquillage, habillage, ...) durant les périodes dont l'activité était réduite en raison des mesures sanitaires.
- Plusieurs demandes d'indemnisation ont été soumises auprès du guichet COVID-Culture pour les pertes financières induites par la crise sanitaire.

##### A.1. Réduction des dépenses : négociation des cachets

Tous les contrats d'artistes de la FGTG comprennent explicitement une clause de rupture de contrat en cas de force majeure, quelle que soit leur nature (mandat ou contrat de travail).

Les metteurs en scène, scénographes, costumier/es, éclairagistes, qui constituent l'équipe de production, sont en règle générale des indépendants. Ils sont engagés suivant des contrats d'entreprise. En cas d'annulation de spectacle pour force majeure, seules les prestations réalisées sont rémunérées, selon l'échéancier fixé dans le cadre du contrat.

Les solistes et chefs d'orchestre ont des contrats d'invités. Ils sont payés au cachet. Suite à l'annulation des spectacles, la FGTG a appliqué la clause de force majeure et rompu les contrats, suivant ainsi la pratique de nombreux théâtres européens et suisses. Des indemnisations ont été discutées pour les productions qui avaient déjà demandé de l'investissement de la part des artistes. Des conventions ont été signées avec les artistes pour fixer les montants d'indemnisation.

##### A.2. Réduction de l'Horaire de Travail

Comme pour la saison 2019-2020, la FGTG a soumis à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) plusieurs demandes de Réduction de l'Horaire de Travail (RHT) pour le personnel fixe et temporaire – quand cela était possible – dont les activités ont dû être suspendues en raison des conditions sanitaires, principalement le personnel technique.

Sur la saison 2020-2021, le GTG a perçu un montant total de 1'752'000 CHF de l'OCE pour couvrir la Réduction de l'Horaire de Travail du chœur et du ballet résultant de la baisse d'activité due aux restrictions sanitaires.

### A.3. Indemnisation des pertes par le guichet COVID-Culture

Dès l'annonce des mesures d'indemnisation proposées par la Confédération, le GTG a déposé une première demande d'indemnisation durant la saison 2019-2020 pour couvrir les pertes liées aux nombreuses annulations imposées par la fermeture de l'Institution.

La FGTG étant une fondation de droit public, elle était de fait exclue du périmètre d'application de l'Ordonnance fédérale des pertes Covid pour le secteur culturel. Néanmoins, défendant l'équité de traitement par rapport aux autres théâtres Suisses qui peuvent bénéficier de ladite Ordonnance, une demande spontanée a été envoyée invoquant un traitement dérogatoire conformément à l'article 1 aliéna 2 et l'article 3 alinéa 1.b) de l'arrêté Covid-Culture du 9 décembre 2020.

Cet arrêté - avec régime dérogatoire pour les Fondations de droits publics - ne s'applique que dans le cadre de *La Convention Covid-Culture entre le Canton, la Ville, l'ACG et la Loterie Romande du 10 décembre 2020* concerne l'année 2020 (en titre) et la durée de validité est fixée au 30 juin 2021.

Le calcul des pertes considère l'écart entre les charges et les recettes des spectacles, ainsi que les indemnisations de RHT perçues. Le montant total comptabilisé pour la saison 2020-2021 s'élève à CHF 2'449'000, dont CHF 972'303, correspondant aux deux premières demandes, ont été reçus en juillet 2021. Aucun changement de traitement n'est intervenu par rapport aux demandes suivantes pour un total de CHF 1'476'963.

### B. SUBVENTIONS PERÇUES ET APPORTS EXTÉRIEURS

En CHF	2020-2021	Budget	Différence
Subventions	13 551 544	13 567 289	(15 745)
Indemnisation COVID-Culture	2 449 266	-	2 449 266
Indemnisation RHT	1 751 858	-	1 751 858
Mécénat - Institution	4 038 279	4 565 500	(527 221)
Insertions publicitaires	60 910	-	60 910
Location des salles et refecturations	-	418 750	(418 750)
Restauration	66 057	120 000	(53 943)
Autres recettes	514 528	313 500	201 028
	<b>22 432 442</b>	<b>18 985 039</b>	<b>(737 976)</b>

#### Subventions

Au total, CHF 13'552'000 de subventions ont été perçues, contre CHF 13'567'000 au budget et concernent principalement les subventions accordées par la Ville de Genève (CHF 10'947'298) et par le Fond d'équipement communal (CHF 2'500'000). La légère différence sur le montant total s'explique par l'implication additionnelle du Département de l'Instruction Publique et la Ville de Genève pour proposer des billets jeunes et faciliter l'accès à la culture.

Par rapport à la saison 2019-2020, le montant de subvention de la Ville de Genève a été revu à la hausse pour un montant de CHF 425'100 par an pour la couverture des achats de fluides (électricité, eau, gaz) prise en charge par le GTG depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ainsi, pour la saison 2020-2021, l'impact n'est que de la moitié du montant puisqu'il concerne que les 6 premiers mois de 2021.

#### Autres recettes

Les autres recettes concernent principalement les APG, commissions impôts source ou encore les produits financiers pour lesquelles les budgets étaient prudents.

## C. MÉCÉNAT ET SPONSORING

<i>En CHF</i>	<b>2020-2021</b>	<b>Budget</b>	<i>Différence</i>
Mécénat Institutionnel	4 038 279	4 565 500	(527 221)
Mécénat affecté aux productions	1 333 504	2 075 000	(741 496)
<b>TOTAL</b>	<b>5 371 783</b>	<b>6 640 500</b>	<b>(1 268 717)</b>

Le mécénat présenté ici comprend également les recettes de sponsoring et de partenariats. Les mécènes s'engagent lors de la conclusion du contrat avec le GTG à affecter leur participation à certains projets, productions ou à l'institution. C'est sur cette base que le mécénat est ensuite affecté comptablement. Pour les montants perçus qui étaient affectés à des projets ou productions qui n'ont pu avoir lieu, les recettes ont été décalées sur la saison prochaine afin de convenir de leur affectation avec le mécène lors de la reprise du projet ou sur un autre projet.

L'écart sur les recettes de **mécénat institutionnel** par rapport au budget s'explique principalement par la présentation du soutien pour l'acquisition du *videowall* pour un total de CHF 420'500 directement au bilan (conforme MCH2), alors que ce montant avait été budgété en recette de mécénat. Certains mécènes, compte tenu de la situation, ont également préféré décaler leur engagement sur la saison 2021-2022.

En outre, un don de CHF 300'000 a été perçu pour le démantèlement de l'ODN et n'était pas budgété.

Concernant le **mécénat affecté aux spectacles**, de généreux spectateurs ont fait don de leurs billets pour un total de CHF 143'000 (inclus dans les recettes de billetterie sur les décomptes d'ouvrage). Le reste de la différence s'explique par le décalage du mécénat affecté aux productions *Parsifal* et *La Traviata*.

La liste des mécènes de la saison 2020-2021 est présentée au chapitre VI. Les mécènes permettent de déployer des moyens supplémentaires pour donner plus d'envergure à certaines productions du GTG ou permettre la réalisation de projets qui ne pourraient pas voir le jour sans un apport externe. En revanche, les mécènes ne financent pas les dépenses structurelles du GTG, estimant que ces dernières relèvent de la responsabilité des pouvoirs publics.

## D. CHARGES DE PERSONNEL HORS PRODUCTION ARTISTIQUE

Les charges de personnel hors production s'élèvent à CHF 12'178'000, contre CHF 13'107'000 au budget. Plusieurs éléments expliquent cette différence :

- **Postes non pourvus ou pourvus tardivement** : plusieurs postes au budget n'ont pas été pourvu sur la saison ou courant de la saison, ce qui a réduit les charges de personnel.
- **Baisse de la provision vacances** : en raison de l'annulation des tournées du ballet et de la baisse d'activité du chœur, les soldes de vacances non prises se sont avérés inférieurs au budget.
- **Temporaires** : économies concernant le personnel de salle puisque les extras ont été limités avec la fermeture de l'établissement.
- **Remplacements maladie** : la réserve de CHF 200'000 prévue à cet effet n'a pas été pleinement exploitée.
- **Charges sociales** : estimation prudente au budget des cotisations sociales.

## E. DÉPENSES D'EXPLOITATION

En CHF	2020-2021	Budget 2020-2021	Différence	
Fournitures administratives	23 215	55 000	(31 785)	
Achats de petit équipement	161 317	660 500	(499 183)	
Eau, Energie, Combustible	221 764	247 550	(25 786)	
Achats de marchandises et fournitures	339 979	305 000	34 979	
Entretien des immeubles par des tiers	451 724	462 000	(10 276)	
Entretien et maintenance du matériel	83 389	130 000	(46 611)	
Locations immobilier et stockage	1 318 024	1 286 520	31 504	
Locations matériel	3 997	10 000	(6 003)	
Frais de voyage et réceptions	28 659	313 000	(284 341)	
Honoraires et prestations de services	826 918	1 140 620	(313 702)	
Frais divers	25 638	22 500	3 138	
Amortissements	195 855	181 000	14 855	
Informatique	570 154	584 561	(14 407)	Cf Note F
Restauration	38 812	-	38 812	Cf Note G
Communication	857 662	1 276 603	(418 941)	Cf Note H
Charges financières	33 492	-	33 492	
Provision pour risque d'exploitation	1 030 000	-	1 030 000	
Restitution excédent Canton	93 032	-	93 032	
	<b>6 303 633</b>	<b>6 674 854</b>	<b>(371 221)</b>	

La suspension des activités et le télétravail ont permis de réduire différents postes de dépenses, notamment les frais de voyage du personnel, les fournitures d'entretien et de consommables (fontaine à eau, papeterie, affranchissement, ...), ou encore des prestations ou acquisitions qui ont dû être reportées.

La différence de CHF 499'000 sur l'achat de petit équipement correspond principalement à l'acquisition du *Videowall* qui a été comptabilisé dans les investissements à hauteur de CHF 420'000 car totalement financé par un mécène (contrepartie de la note III.B).

L'augmentation sur le poste des **locations immobilières et stockage** s'explique principalement par des surcoûts liés à la logistique des productions en transit. L'année 2021 est marquée par un nouveau local d'entreposage des productions.

Plus de CHF 283'000 d'économies ont pu être réalisées au niveau des **frais de voyage du personnel et de réception**, notamment l'annulation des pots de premières et dernières.

La différence au niveau **des honoraires** résulte d'une estimation prudente lors de l'établissement du budget.

Les **charges extraordinaires** concernent en premier lieu la **provision pour risque d'exploitation** à hauteur de CHF 1'030'000 pour couvrir le risque lié à la baisse avérée de la vente d'abonnements résultant de la situation sanitaire, tel que constaté en août 2021. Le montant est calculé en comparaison avec les ventes d'abonnement en août 2019 pour la saison 2019-2020 (avant covid). En raison des incertitudes persistantes, il est très peu probable qu'il soit possible de rattraper ce retard durant la saison 2021-2022. En outre, cette perte ne pourrait être compensée par d'éventuelles économies compte tenu des engagements pris sur les productions programmées et des nécessités structurelles.

En second lieu, l'**excédent** de 2017 d'un montant de CHF 93'000 a été restitué au Canton sur l'exercice.

## F. INFORMATIQUE

---

Les **dépenses informatiques** sont conformes au budget pour un montant de CHF 570'000, dont CHF 170'000 d'achat de matériel, CHF 202'000 de location d'imprimantes et matériel et CHF 198'000 de frais de consultants et maintenance.

La saison 2020-2021 a été marquée par les événements suivants au niveau de l'environnement informatique :

- Remplacement du logiciel obsolète de gestion des bons de commandes Filemaker par le module achats du logiciel Abacus, permettant de faire directement le lien avec la comptabilité tenue sous Abacus.
  - Investissement comprenant l'achat de 45 licences utilisateurs et le paramétrage de la solution pour CHF 80'000 conforme au budget.
- Mise en place du logiciel Workspace ONE permettant la gestion unifiée des applications sur les postes de travail et les appareils mobiles.
  - Licence sous forme de location annuelle de CHF 9'500 pour 200 utilisateurs
- Remplacement de 30 postes de travail âgés de plus de 6 ans, obsolètes ou défectueux pour un total de CHF 50'000
- Remplacement du matériel d'interconnexion en fibres optiques entre nos différents sites devenu obsolète pour un total de CHF 11'000

## G. RESTAURATION

---

La saison 2020-2021 a été marquée en septembre par l'ouverture tant attendue du *Café de la Plage*, géré par la société Gourmet Brothers SA. Le prestataire a également repris la buvette des employés du GTG dès janvier 2021.

Il en ressort pour la saison des revenus de redevances à hauteur de CHF 37'000 contre CHF 120'000 budgété car, exceptionnellement compte tenu des conditions sanitaires, la facturation n'a pas été établie sur le minimum annuel contractuel.



Avant le changement d'exploitant, les recettes de la buvette ont rapporté CHF 29'000 et durant la période ouverte au public, les recettes du Carré Or se sont élevées à CHF 26'000 très loin des budgets.

## H. DÉPENSES MARKETING ET COMMUNICATION

<i>En CHF</i>	2020-2021	Budget 2020-2021	Différence	Dont captations
Institution / saison	540 186	1 001 003	(460 817)	-
Opéra	262 019	480 550	(218 531)	84 053
Ballet	38 594	108 255	(69 661)	22 593
Récital concert	17 812	45 145	(27 333)	12 546
La Plage	7 777	104 470	(96 693)	-
	<b>866 388</b>	<b>1 739 423</b>	<b>(873 035)</b>	<b>119 192</b>

La réduction des activités a eu un impact aussi bien sur les dépenses de saison que sur les spectacles.

La saison 2020-2021 a été dévoilée pour la première fois le jeudi 23 avril 2020 aux collaborateurs du GTG, partenaires, mécènes, VIP, presse, et abonné.e.s. A cette occasion, une vaste campagne publicitaire a été développée. Une approche 360° et stratégie de campagne multicanale a été mise en place : support papier, affichage, digital, presse, événementiel, télévision.

Les **dépenses de la saison** non affectées aux spectacles représentent CHF 540'000 répartis ainsi :

- près de CHF 330'000 en actions publicitaires – près de CHF 80'000 grâce à des partenariats
- près de CHF 100'000 pour les brochures de saison et leur distribution
- CHF 65'000 pour la mise à jour du site internet pour l'adapter à la diffusion des *streamings* et du contenu GTG digital
- CHF 51'000 d'achat de matériel notamment pour équiper le nouveau vidéaste et le matériel nécessaire pour alimenter la plateforme GTG digital

Concernant les **spectacles**, malgré les dépenses de CHF 119'000 de captations destinées à la diffusion sur internet, le budget a été divisé de moitié. Compte tenu de la fermeture de l'établissement, les actions ont été ciblées sur les *streamings* et le GTG digital et toutes les dépenses telles que l'impression des programmes ou campagnes publicitaires ont pu être annulées en amont.

### GTG Magazine

<i>En CHF</i>	2020-2021	Budget 2020-2021	Différence
<b>DEPENSES</b>			
Impression	61 607	72 000	(10 393)
Honoraires rédaction traduction	92 188	85 600	6 588
Encartage	81 889	53 200	28 689
Courrier et emailing	21 792	4 800	16 992
Graphisme	60 000	60 000	-
<b>Total dépenses</b>	<b>317 476</b>	<b>275 600</b>	<b>41 876</b>
<b>RECETTES</b>			
Insertions publicitaires	58 090	93 000	(34 910)
Mécénat	80 000	155 000	(75 000)
<b>Total recettes</b>	<b>138 090</b>	<b>248 000</b>	<b>(109 910)</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>(179 386)</b>	<b>(27 600)</b>	<b>(151 786)</b>

Avec 4 parutions par saison encarté dans le journal Le Temps, le GTG Magazine contribue au rayonnement de l'institution et propose des articles sur des sujets très ciblés autour des productions.

Les recettes sur les parutions de la saison 2020-2021 sont restées inférieures au budget à hauteur de CHF 110'000.

## IV. PARTENAIRES ET MÉCÈNES DE LA SAISON 2020-2021

Le Grand Théâtre de Genève remercie pour leur soutien :

- La Ville de Genève
- L'Association des communes genevoises
- Le Cercle du Grand Théâtre de Genève
- La République et Canton de Genève

### LISTE DES MÉCÈNES DE LA SAISON 2020-2021 (AVANT ANNULATIONS ET REPORTS)

*par ordre alphabétique*

#### GRANDS MECENES

- Carigest
- Guy et Françoise Demole
- Madame Aline Foriel-Destezet
- Emil Frey
- CA Indosuez Wealth Management
- JT International
- Fondation Leenaards
- Madame Brigitte Lescure
- Famille Lundin
- Fondation Francis et Marie-France Minkoff
- La Mobilière
- Fondation du Groupe Pictet
- Reyl & Cie SA
- Fondation Edmond J. Safra
- Union Bancaire Privée, UBP SA
- Fondation Usine
- Fondation VRM (Rossi di Montelera)
- Banque Cantonale de Genève
- Fondation Hélène et Victor Barbour
- Fondation Alfred et Eugénie Baur
- Fondation Coromandel
- Caroline et Eric Freymond
- Gonet & Cie
- Hyposwiss Private Bank Genève
- France Majoie Le Lous
- Vera Michalski-Hoffmann
- Mirabaud & Cie
- MKS (Switzerland) SA
- Adam et Chloé Said
- Georg Waechter Memorial Foundation

#### MECENES

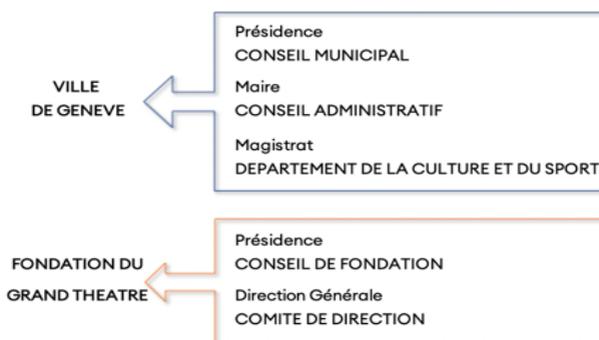
*Certains mécènes ont préféré rester anonymes.*

## V. ORGANISATION DE L'INSTITUTION

### A. LA VIE INSTITUTIONNELLE

---

#### A.1. Autorités et organes



#### A.2. Le Conseil de fondation

La composition du Conseil de fondation de la saison 2020-2021, nommé en octobre 2020, était la suivante :

M. Xavier Oberson, Président*	M. Ronald Asmar
Mme Sandrine Salerno, Vice-présidente*	M. Marc Dalphin
M. Guy Dossan, Secrétaire*	M. Shelby R. du Pasquier
M. Sami Kanaan*	M. Rémy Pagani
Mme Frédérique Perler*	M. Thomas Putallaz
M. Claude Demole*	M. Mathieu Romanens
Mme Dominique Perruchoud*	Mme Maria Vittoria Romano

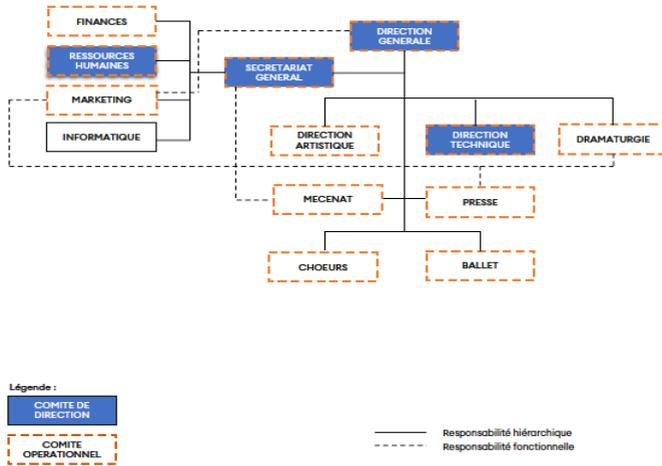
M. Juan Calvino, Membre invité représentant du personnel

M. Guy Demole, Président d'honneur

\* membres du Bureau du Conseil de fondation

Au cours de la saison 2020-2021, le Bureau du Conseil de fondation s'est réuni chaque mois, de même pour le Conseil de Fondation.

### A.3. Organisation générale



### A.4. Plan stratégique du GTG

Établi au cours de la saison 2020-2021, le plan stratégique du GTG décrit l'orientation que le Conseil de fondation et la Direction du GTG souhaitent donner à l'Institution pour en assurer le développement et le rayonnement à l'horizon 2025. Il s'appuie sur la mission de l'Institution, telle que définie dans ses statuts, ainsi que sur la vision de la Direction générale.

Le document a pour vocation de développer une vision globale partagée et de déterminer les objectifs clés de l'Institution tant sur le plan artistique et culturel qu'au niveau opérationnel, administratif et financier. Ainsi, le plan stratégique décrit le socle sur lequel repose la gouvernance du GTG à tous les échelons de l'organisation et constitue un outil de travail de référence pour piloter l'Institution.

La stratégie du GTG repose sur une analyse FFOM, dont la méthode consiste à identifier les Forces et les Faiblesses de l'Institution, ainsi que les Opportunités et les Menaces liées à son environnement. Sur la base d'un diagnostic global, qui prend en compte à la fois les paramètres propres à l'organisation interne et les facteurs d'influence externe, l'analyse FFOM permet d'identifier les principaux axes stratégiques de l'Institution.

### ***Axes stratégiques et objectifs***

**AXE STRATÉGIQUE 1 :**

Réaliser un projet artistique d'envergure internationale et accroître le rayonnement de l'Institution

**AXE STRATÉGIQUE 2 :**

Renouveler et diversifier les publics à travers une politique d'ouverture et d'accessibilité

**AXE STRATÉGIQUE 3 :**

Assurer un financement durable pour le GTG et optimiser l'information financière

**AXE STRATÉGIQUE 4 :**

Réviser le cadre statutaire et améliorer les outils de gouvernance

**AXE STRATÉGIQUE 5 :**

Maintenir la sécurité des installations et des lieux, assurer la fiabilité et la durabilité des équipements techniques

Les premiers axes stratégiques sont consacrés au projet culturel ; ils traitent de la mission du GTG, de ses prestations artistiques et des enjeux en termes de visibilité et de renouvellement du public.

Les axes stratégiques suivants sont consacrés au financement du GTG, ainsi qu'aux outils de gouvernance, à la révision du cadre statutaire et réglementaire du GTG, aux enjeux RH. Ils abordent notamment les thématiques telles que le système de contrôle interne, l'informatique et les notions de déontologie.

Le dernier axe stratégique traite des aspects sécuritaires en lien avec le domaine de la technique. Le volet important des rénovations y est abordé, notamment les rénovations du système électronique et les rénovations prévues pour 2025 des parties mécaniques et hydrauliques de la machinerie de scène.

Ces axes stratégiques sont ensuite déclinés en objectifs et plans d'action et des indicateurs de performance sont définis afin d'évaluer le suivi des projets. Ces éléments constituent en quelque sorte la feuille de route de l'Institution pour les années à venir.

## B. STATISTIQUE DU PERSONNEL AU 30.06.2021

### B.1. Personnel fixe sous contrat Ville de Genève : 186 collaborateur-trice-s (ETP 169.65)

<p><b>Direction générale (1)</b> Adjointe administrative</p> <p><b>Presse (1)</b> Assistante communication</p> <p><b>Dramaturgie et développement culturel (2)</b> Responsable du développement culturel Rédacteur-traducteur</p> <p><b>Direction artistique (1)</b> Responsable ressources musicales 80%</p> <p><b>Technique (153)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Bureau technique (4)</i> Ingénieur scénique 90% Régisseuse technique de production Chargée de production technique 80% Adjointe administrative</li> <li>• <i>Logistique (3)</i> Responsable logistique Chauffeurs / Collaborateur administratif (2)</li> <li>• <i>Bureau d'étude (4)</i> Responsable du bureau d'étude Assistant 40% Dessinateurs (2) Dessinateur 80%</li> <li>• <i>Service intérieur (7)</i> Huissier responsable Huissier-ère-s (3) Coursiers-Huissiers (2) Coursière-Huissière 40%</li> </ul> <p>&gt; <i>Technique de scène (83)</i> Chefs de plateau (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Machinerie (25)</i> Chef de service Sous-chefs (3) Brigadiers (3) Sous-brigadiers (2) Sous-brigadier 80% Machinistes (9) Machiniste 60% Machinistes-cintriers (2) Machiniste-cintrier 50% Machiniste-cintrier 60% Menuisier de plateau et chargé de l'entretien 80%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Son et Vidéo (5)</i> Chef du service Sous-chef Techniciens (3)</li> <li>• <i>Eclairage (15)</i> Chef du service 90% Sous-chef Sous-chef opérateur lumières et informatique de scène Coordinateur de production Techniciens éclairagistes (3) Technicien éclairagiste 60% Techniciens éclairagistes 80% (2) Électronicien Opérateurs lumière et infor. de scène (3) Responsable entretien électrique</li> <li>• <i>Habillage (14)</i> Cheffe du service Sous-cheffe 80% Responsable costumes Ballet/Habilleuse 80% Habilleuse Habilleuse 90% Habilleuse-euse-s 80% (5) Habilleuses 60% (2) Habilleuses 50% (2)</li> <li>• <i>Électromécanique (7)</i> Chef du service Sous-chef Électromécaniciens (5)</li> <li>• <i>Perruques et maquillage (5)</i> Cheffe du service Sous-cheffe Perruquiers (3)</li> <li>• <i>Accessoires (10)</i> Chef du service Sous-chef Accessoiristes (4) Accessoiristes 50% Accessoiristes 70% (2) Accessoiriste 80%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <i>Ateliers décors (27)</i> Chef des ateliers décors Assistant 60% Magasinier</li> <li>• <i>Menuiserie (9)</i> Chef du service Sous-chef Menuisiers (7)</li> <li>• <i>Serrurerie (3)</i> Serruriers (3)</li> <li>• <i>Tapisserie Décoration (7)</i> Chef du service Sous-chef 80% Tapissiers-décorateurs (2) Tapissier-ère décorateur-trice 80% (2) Tapissière décoratrice 50%</li> <li>• <i>Peinture et décoration (5)</i> Chef de service 80% Sous-chef 80% Peintres (3)</li> <li>&gt; <i>Ateliers costumes (25)</i> Cheffe des ateliers costumes Assistant-e-s (2) Magasinier</li> <li>• <i>Couture (15)</i> Chef de service Costumière 90% Tailleur-e-s (2) Couturier-ère-s (2) Couturière 90% (2) Couturière 80% Couturière 75% Couturière 70% Couturière 60% Couturières 50% (3)</li> <li>• <i>Décoration Costumes (3)</i> Responsable décoration costumes 80% Décoratrice 80% Décoratrice 60%</li> <li>• <i>Cuir (3)</i> Chef de service Cordonnière 80% Cordonnière 60%</li> </ul>	<p><b>Secrétariat général (28)</b> Secrétaire 80%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Finances (5)</i> Cheffe du service (membre du Comité de direction) Comptable 80% Comptables 70% (3)</li> <li>• <i>Ressources Humaines (5)</i> Responsable RH (membre du Comité de direction) Gestionnaires 80% (2) Gestionnaire 90% Gestionnaire 60%</li> <li>• <i>Informatique (3)</i> Chef du service Administrateurs informatique et télécoms (2)</li> <li>• <i>Infrastructure et bâtiment (3)</i> Ingénieur infrastructures, bâtiment et sécurité Responsable d'entretien Collaborateur support et entretien des bâtiments 90%</li> <li>• <i>Archives (1)</i> Archiviste / Gestionnaire des collections 80%</li> <li>&gt; <i>Marketing &amp; Ventes (10)</i> Assistante communication</li> <li>• <i>Accueil du public (1)</i> Responsable de l'accueil des publics</li> <li>• <i>Billetterie (4)</i> Responsable billetterie et du développement des publics Responsable adjointe développement des publics Collaboratrice billetterie Collaboratrice billetterie 70%</li> <li>• <i>Restauration (4)</i> Coordinateur Collaborateur-trice-s buvette (2) Cuisinier</li> </ul>
---	--	--	--

## B.2. Personnel fixe sous contrat Fondation : 137 collaborateur-trice-s (ETP 103.55)

<p><b>Direction générale (3)</b> Directeur général (membre du Comité de direction)</p> <p>• <i>Presse (1)</i> Responsable Presse et Relations publiques</p> <p>• <i>Mécénat et Sponsoring (1)</i> Chargée du mécénat et des Partenariats</p> <p><b>Dramaturgie et développement culturel (2)</b> Dramaturge Collaborateur jeunes publics 80%</p> <p><b>Technique (1)</b> Directeur technique (membre du Comité de direction)</p>	<p><b>Direction artistique (14)</b> Directeur artistique adjoint Chargé de production artistique et casting Chargée d'administration et de planning Responsable de la figuration et assistante de production Assistante administrative 30% Régisseuse générale Régisseur de scène Chef de chant principal Chefs de chant/Pianistes (2)</p> <p>• <i>Jeune ensemble - solistes (4)</i></p> <p><b>Chœur (43)</b> Chef des chœurs Régisseur des chœurs et assistante administrative musicale 70% Choristes (41)</p>	<p><b>Ballet (31)</b> Directeur du ballet Adjoint du directeur du ballet Coordinatrice administrative Maîtres de ballet (2) Pianiste Directeur technique du ballet Régisseur lumières 80% Régisseur plateau Danseur-euse-s (22)</p>	<p><b>Secrétariat général (43)</b> Secrétaire générale (membre du Comité de direction)</p> <p>• <i>Infrastructure et Bâtiment (1)</i> Collaborateur Technique ODN 70%</p> <p>• <i>Marketing &amp; Ventes (41)</i> Directeur Marketing &amp; Ventes Concepteur communication web Assistante communication 50% Community manager Graphiste Vidéaste 50% Personnel d'accueil (35)</p>
--	---	---	--

## B.3. Apprenants-e-s, stagiaires, occupation temporaire et AI : 10 collaborateur-trice-s

<p><b>Apprenti-e-s (3)</b> CFC Graphiste (1) CFC Technicien(ne) (1) CFC Employée de commerce (1)</p>	<p><b>Stagiaires (5)</b> Stages d'observation (2) Stages formation (3)</p>	<p><b>Collaborateur-trice-s en programme d'occupation temporaire (2)</b> Hospice général (-) OCE (2) Service civil (-)</p>
--	--	--

## B.4. Personnel sous contrat temporaire Fondation : 66 collaborateur-trice-s

Effectif variable destiné essentiellement à renforcer les services sur le plateau pendant les spectacles (maquillage, habillage, manutention de décors, éclairage, régie, etc.).

## B.5. Personnel artistique sous contrat Fondation : 282 collaborateur-trice-s

Effectif variable en fonction de la programmation : chef-fe-s d'orchestre, solistes, metteur-e-s en scène, chorégraphes, décorateur-trice-s, costumier-ère-s avec leurs assistant-e-s, choristes auxiliaires et figurant-e-s.

Au total, ce sont donc **610 collaborateur-trice-s** qui ont été occupé-e-s de manière stable ou temporaire tout au long de la saison 2020-2021.

A ce nombre, et pour être complet, il convient d'ajouter encore les musicien-ne-s des orchestres.

Le Grand Théâtre est ainsi employeur, à des titres divers, de très nombreux collaborateur-trice-s, ce qui fait de lui une entreprise de taille importante générant sur le seul plan économique local des retombées financières et fiscales non négligeables.

## **VI. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES 2020-2021**

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA  
Rue de la Corraterie 26  
Case postale  
1211 Genève 1  
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44  
Fax +41 (0)22 311 45 88  
E-mail [contact@bfbge.ch](mailto:contact@bfbge.ch)  
Web [www.bfb.ch](http://www.bfb.ch)

Fondée en 1892

**BfB**

**Fondation du  
Grand Théâtre de Genève**

Exercice 2020-2021

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation

Comptes annuels

Rapport de l'organe de révision  
Au Conseil de fondation de la

**Fondation du Grand Théâtre de Genève  
Genève**

Genève, le 3 septembre 2021  
52/ema/2

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA  
Rue de la Corraeterie 26  
Case postale  
1211 Genève 1  
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44  
Fax +41 (0)22 311 45 88  
E-mail [contact@bfbge.ch](mailto:contact@bfbge.ch)  
Web [www.bfb.ch](http://www.bfb.ch)

Fondée en 1892

**BfB**

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie, tableau de mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice 2020-2021 arrêté au 30 juin 2021.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020-2021, arrêtés au 30 juin 2021, sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BfB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA



Jessica SAUTIER  
Experte-réviser agréée  
Réviser responsable



André TINGELY  
Expert-réviser agréé

**Annexes :**

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- compte des investissements
- tableau des flux de trésorerie
- tableau de mouvement des fonds propres
- annexe aux comptes annuels



**FONDATION DU GRAND THEATRE DE GENEVE**  
**COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021**



**BILAN AU 30 JUIN 2021**

<b>ACTIF</b>		<b>Notes</b>	<b>30.06.2021</b>	<b>30.06.2020</b>
<i>en CHF</i>				
<b>10 Patrimoine financier</b>				
<b>100</b>	<b>Disponibilités et placements à court terme</b>			
	Liquidités	2d, 4	<u>10 277 402</u>	<u>3 623 243</u>
<b>101</b>	<b>Créances</b>			
	Créances résultant de prestations de services	2f, 5	<u>1 433 688</u>	<u>828 966</u>
<b>104</b>	<b>Actifs de régularisation</b>			
	Frais sur spectacles futurs	2h, 6	535 740	764 616
	Autres comptes de régularisation	6	<u>3 032 453</u>	<u>2 117 778</u>
			<u>3 568 193</u>	<u>2 882 394</u>
<b>106</b>	<b>Marchandises, fournitures et travaux en cours</b>			
	Stocks	2g	<u>42 807</u>	<u>34 458</u>
<b>107</b>	<b>Placements financiers</b>			
	Titres	2e, 4	779 649	728 793
	Immobilisations financières	2i, 8	<u>204 591</u>	<u>234 977</u>
			<u>984 240</u>	<u>963 770</u>
<b>Total du Patrimoine financier</b>			<u>16 306 331</u>	<u>8 332 831</u>
<b>14 Patrimoine administratif</b>				
<b>140</b>	<b>Immobilisations corporelles du PA</b>			
	Matériel de scène		35 461	64 727
	Mobilier et matériel informatique		<u>134 542</u>	<u>158 752</u>
		2j, 7	<u>170 003</u>	<u>223 479</u>
<b>142</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>			
	Immobilisation site Web, logiciels et licences	2k, 7	<u>107 563</u>	<u>169 820</u>
<b>Total du patrimoine administratif</b>			<u>277 566</u>	<u>393 299</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>			<u>16 583 897</u>	<u>8 726 130</u>



**BILAN AU 30 JUIN 2021**

<b>PASSIF</b>		<b>Notes</b>	<b>30.06.2021</b>	<b>30.06.2020</b>
<i>en CHF</i>				
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>			
<b>200</b>	<b>Engagements courants</b>			
	Dettes résultant de livraisons de biens et prestations de services	2m, 9	1 082 327	820 667
<b>204</b>	<b>Passifs de régularisation</b>			
	Abonnements et produits saisons futures	2n, 10	2 974 896	2 882 974
	Autres produits reçus d'avance	2n, 10	7 448 181	1 018 801
	Autres comptes de régularisation	2n, 10	1 433 791	1 029 954
			<u>11 856 867</u>	<u>4 931 728</u>
<b>205</b>	<b>Provisions à court terme</b>			
	Provisions	2o, 11	2 213 861	1 310 778
	<b>Total fonds étrangers</b>		<u>15 153 054</u>	<u>7 063 173</u>
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>			
291	Fonds enregistrés comme capital propre			
	Fonds de solidarité	18c	1 109 077	1 074 320
294	Fonds de Réserve	18c	553 879	655 682
299	Résultat cumulé des années précédentes		- -	1 871 692
	Résultat de l'exercice		- 232 113	1 804 647
			<u>- 232 113</u>	<u>- 67 045</u>
	<b>Total capital propre</b>		<u>1 430 843</u>	<u>1 662 957</u>
	<b>TOTAL PASSIF</b>		<u>16 583 897</u>	<u>8 726 130</u>



COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021

En CHF		Notes	01.07.2020 - 30.06.2021	Budget 2020-2021	01.07.2019 - 30.06.2020
<b>Revenus d'exploitation</b>					
<b>42</b>	<b>Recettes des activités</b>	2q			
	Recettes brutes des spectacles	13a	1 026 822	9 573 489	6 053 496
	Recettes sur ventes de marchandises	13b	114 825	317 200	723 877
	Autres recettes d'exploitation	13c	1 504 004	2 085 460	1 760 338
	Remboursements et participations de tiers	13d	2 058 589	2 51 000	2 045 574
			<u>4 704 241</u>	<u>12 227 149</u>	<u>10 583 286</u>
<b>43</b>	<b>Revenus divers</b>				
	Mécénat, dons, legs	14a	4 771 783	6 640 500	5 215 394
<b>46</b>	<b>Revenus de transfert</b>				
	Subvention Fonds équipement communal	14b	2 500 000	2 500 000	2 500 000
	Subvention Ville de Genève	14b	10 947 298	10 947 289	10 768 819
	Subvention Ville de Genève, Garantie Déficit	14b	-	-	1 871 692
	Autres subventions ville de Genève affectées	14b	266	-	-
	Subvention du Canton de Genève	14b	103 980	120 000	119 440
	Indemnisation COVID-Culture	14b	2 449 266	-	-
	Autres subventions des collectivités publiques	14b	25 564	-	106 286
	Redistributions		27 467	20 000	47 553
			<u>16 053 841</u>	<u>13 587 289</u>	<u>15 413 790</u>
<b>Total revenus d'exploitation</b>			<b>25 529 864</b>	<b>32 454 938</b>	<b>31 212 470</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>				
	Salaires et cotisations sociales	15	14 980 879	18 952 072	16 916 436
	Autres charges de personnel	15	68 240	83 500	81 641
			<u>15 049 119</u>	<u>19 035 572</u>	<u>16 998 077</u>
<b>31</b>	<b>Charges de biens et services et autres charges d'exploitation</b>				
	Achats de marchandises	15	1 922 177	2 978 689	2 892 989
	Prestation de service et honoraires	15	4 317 951	5 796 711	5 761 246
	Locations immobilières	15	1 369 481	1 506 520	1 357 523
	Frais généraux et frais divers	15	1 869 558	3 194 011	2 221 911
			<u>9 479 168</u>	<u>13 475 931</u>	<u>12 233 669</u>
<b>33</b>	<b>Amortissements du patrimoine administratif</b>				
	Amortissement du patrimoine administratif	21, 7	195 855	181 000	190 868
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>24 724 142</b>	<b>32 692 502</b>	<b>29 422 614</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>			<b>805 722 -</b>	<b>237 565</b>	<b>1 789 856</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>					
44	Revenus financiers	16	98 688	-	30 300
34	Charges financières	16	- 33 492	-	- 15 510
			<u>65 196</u>	<u>-</u>	<u>14 791</u>
<b>RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>					
48	Revenus extraordinaires	17	20 000	-	-
38	Charges extraordinaires	17	- 1 123 032	-	-
			<u>- 1 103 032</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			<b>- 232 113 -</b>	<b>237 565</b>	<b>1 804 647</b>

Le résultat 2019-2020 tenait compte de la couverture du déficit 2018-2019 versé par la Ville de Genève pour un montant de CHF 1'871'692.



**COMPTE DES INVESTISSEMENTS AU 30 JUIN 2021**

	<b>30.06.21</b>	<b>30.06.20</b>
<i>En CHF</i>		
<b>INVESTISSEMENTS</b>		
Matériel électricité	-	-
Matériel Son-Vidéo	- 431 261	-
Mobilier GTG	-	-
Matériel informatique	-	-
Interphonie	-	-
Mobilier restauration	- 144 507	-
	<u>- 575 768</u>	-
<b>SUBVENTIONS</b>		
Subvention PR 13-14	75 146	-
Subvention Système Interphonie PR 12-36	-	-
	<u>75 146</u>	-
<b>MECENAT</b>		
Financement Videowall	420 500	-
	<u>420 500</u>	-



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2020-2021	2019-2020
<b>En CHF</b>		
Résultat total du compte de résultats (excédent de charges)	- 232 113	1 804 647
+ Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement (planifiées, non planifiées, supplémentaires)	195 855	190 866
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	- 604 722	363 479
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 685 799	- 214 992
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnements et travaux en cours	- 8 349	3 315
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	-	-
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-	-
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	261 658	- 173 599
+ Augmentation / - diminution des provisions	903 083	321 297
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	6 925 138	- 4 310 606
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]</b>	<b>6 754 751</b>	<b>- 2 022 224</b>
+ Cession immobilisations corporelles	-	-
+ Financement immobilisations corporelles	75 146	-
<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>75 146</b>	<b>-</b>
- Immobilisations corporelles	- 155 268	90 752
- Immobilisations incorporelles	-	14 900
- Prêts et participations	-	-
<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>- 155 268</b>	<b>105 652</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]</b>	<b>- 80 122</b>	<b>- 105 652</b>
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à court terme)	20 470	5 978
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme)	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]</b>	<b>20 470</b>	<b>5 978</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]</b>	<b>- 100 592</b>	<b>111 630</b>
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation des liquidités et placements à court terme [FTO] + [FTI+P] + [FTF]</b>	<b>6 654 160</b>	<b>- 2 133 853</b>
Liquidités et placements à l'ouverture	3 623 243	5 757 096
Liquidités et placements à la clôture	10 277 402	3 623 243
<b>Variation des liquidités et placements</b>	<b>6 654 160</b>	<b>- 2 133 853</b>



## TABLEAU DE MOUVEMENT DES FONDS PROPRES

Capital propre	Solde au 01.07.2020	Affectation résultat N-1	Résultat exercice	Solde au 30.06.2021
Fonds enregistrés comme capital propre	1 074 320	34 757	-	1 109 077
Fonds de réserve	655 682	101 803	-	553 879
Résultat annuel	67 045	67 045	232 113	232 113
Subvention Ville de Genève, couverture déficit	-	-	-	-
Résultats cumulés des années précédentes	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 662 957</b>	<b>-</b>	<b>-232 113</b>	<b>1 430 843</b>

Capital propre	Solde au 01.07.2019	Affectation résultat N-1	Résultat exercice	Solde au 30.06.2020
Fonds enregistrés comme capital propre	1 074 320	-	-	1 074 320
Fonds de réserve	655 682	-	-	655 682
Résultat annuel	1 871 692	1 871 692	67 045	67 045
Subvention Ville de Genève, couverture déficit	-	1 871 692	1 871 692	-
Résultats cumulés des années précédentes	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-141 690</b>	<b>-</b>	<b>1 804 647</b>	<b>1 662 957</b>

L'allocation des fonds enregistrés comme capital propre correspond à l'allocation présentée dans les comptes annuels de la saison 2019-2020 au fond de solidarité (note 18.c). La différence impacte le fonds de réserve.

### Commentaires sur les comptes de l'exercice 2019-2020

*Le Fond de solidarité n'a pas subi de mouvement sur l'exercice 2019-2020. En effet, pour se conformer à la norme MCH2, les mouvements transitent depuis l'exercice 2019-2020 par le compte de résultat et seront affectés au passif lors de l'affectation du résultat.*

*L'exercice clos au 30 juin 2019 faisait état d'un déficit de CHF 1'871'692. Ce déficit a été couvert en totalité par la Ville de Genève sur l'exercice 2019-2020, dans lequel il apparaît comme revenu de subvention.*

*Ainsi, la perte au bilan du 30 juin 2019 a été laissée en Résultat cumulé des années précédentes et est compensée par la subvention. Le fonds de réserve n'a donc pas été impacté par cette perte.*

*Le résultat annuel pour l'exercice 2019-2020 corrigé de cette couverture de déficit représente une perte de CHF 67'045.*



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021

### 1. Présentation

La Fondation du Grand Théâtre de Genève (ci-après : FGTG) est une fondation d'intérêt communal public, subventionnée par la Ville de Genève, dont l'objet est artistique et culturel.

Les statuts de la FGTG ont été approuvés par la loi du 29 avril 1960 ainsi que ses modifications postérieures par les lois du 20 novembre 1964 et du 7 juin 1990.

Le but de la FGTG est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique. Le Conseil de Fondation est composé de quatorze membres désignés par le Conseil municipal et le Conseil administratif de la Ville de Genève. Le Bureau du Conseil de Fondation compte cinq membres du Conseil de Fondation.

### 2. Principes comptables

Les règles régissant la présentation des comptes reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC) ;
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) ;
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

#### 2a. Bases de préparation des comptes annuels

La clôture des comptes de la FGTG a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

#### 2b. Modification des principes de présentation des comptes

Conformément au RAC, la FGTG est tenue de respecter les normes comptables MCH2. La structure comptable de la FGTG a été entièrement revue pour la saison 2019-2020 afin de se conformer intégralement au référentiel MCH2.

#### 2c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux du dernier jour du mois précédant la date de la transaction.

#### 2d. Disponibilités

Les liquidités comprennent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles dont l'échéance est de moins de trois mois.

#### 2e. Titres

Les titres sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture.

#### 2f. Créances résultant de prestations de services

Les créances résultant de prestations de services sont comptabilisées initialement à la valeur nominale qui correspond au montant facturé, déduction faite des remises directes, escomptes et autres rabais. Ultérieurement, cette valeur est déduite des pertes de valeur. Une provision pour créances douteuses est enregistrée au compte de résultat lorsqu'il devient évident que la FGTG ne pourra pas

encaisser tout ou partie des créances dues. Les pertes de valeur sont déterminées individuellement et/ou collectivement sur la base de l'historique. En cas de perte définitive d'une créance, cette dernière est imputée à la provision pour créances douteuses.

#### 2g. Stocks

Les différents inventaires sont évalués à leur coût d'acquisition. Les objets endommagés ou inutilisables sont éliminés des montants des inventaires.

#### 2h. Frais sur spectacles futurs

La FGTG enregistre régulièrement des coûts liés à la création de nouveaux spectacles. Ceux-ci sont présentés à l'actif du bilan en tant que « Frais sur spectacles futurs » et comme charges dans le compte d'exploitation lorsque le spectacle concerné est terminé.

En cas d'annulation ou de reprogrammation, en raison des mesures liées à la pandémie, le surplus de coût est constaté immédiatement.

#### 2i. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite de pertes de valeurs éventuelles.

Les immobilisations financières de la FGTG concernent principalement des fonds bloqués (garanties de loyer, cautions).

#### 2j. Immobilisations corporelles

Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la FGTG :

- soit pour être utilisés dans le cadre de l'activité, soit à des fins administratives, et
- dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

#### 2k. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

#### 2l. Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Matériel de scène	5 ans
Mobilier et matériel informatique	3-5 ans
Immobilisations incorporelles	5 ans

#### 2m. Dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services

Les dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services sont comptabilisées à la valeur nominale correspondant à la facturation.

#### 2n. Abonnements et produits sur saisons futures

Ce poste concerne les abonnements contractés dans l'année en cours et le mécénat perçu pour des productions de la saison prochaine ou reportées. Il est reporté sous « passifs de régularisation ».

#### 2o. Provisions

Les provisions sont constituées dès lors qu'une sortie de fonds est probable et que leur montant peut être estimé de manière fiable.



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021**

**2p. Fonds d'investissement**

Les subventions sont comptabilisées directement en diminution de l'actif concerné lorsqu'elles sont reçues sans transiter par le compte d'exploitation.

**2q. Reconnaissance du revenu**

Les revenus sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront à la FGTG et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

**Recettes brutes des spectacles**

Les revenus liés à chaque spectacle sont enregistrés durant leur période à l'affiche. Les revenus perçus à l'avance, par exemple les abonnements saisonniers, sont comptabilisés au passif du bilan en tant que revenus différés pour la période correspondant aux exercices suivants.

**Autres recettes d'exploitation**

Les autres recettes d'exploitation sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles sont survenues.

**Subventions monétaires**

Les revenus provenant de subventions monétaires sont comptabilisés dès que la FGTG a été notifiée de la décision de versement d'une subvention (concernant les subventions d'investissement et les subventions non monétaires voir respectivement les notes 2p et 2r).

**Apports extérieurs**

Les apports extérieurs correspondent au mécénat et sponsoring. Ils sont comptabilisés en fonction des choix d'affectation des mécènes ou des sponsors (Note 14a).

**2r. Subventions non monétaires**

La FGTG reçoit des subventions non monétaires, principalement sous la forme de mise à disposition gratuite de biens ou de services de la part de la Ville de Genève. Ces subventions sont hors bilan et présentées en annexe (Note 14b).

**2s. Parties liées**

Les parties liées correspondent à toute personne morale ou physique qui peut exercer une influence notable de manière directe ou indirecte sur les décisions opérationnelles et financières de la FGTG.

Outre les membres du Conseil de Fondation, la Ville de Genève est considérée comme partie liée de la FGTG. Les montants engagés avec la Ville de Genève sont présentés distinctement dans chaque note.

**2t. Engagements de prévoyance**

Les prestations de prévoyance sont assurées par la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP), selon un plan de prévoyance, dit "en primauté de cotisations"; l'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan d'assurance est financé par les cotisations de la FGTG. Ce plan couvre les prestations usuelles de prévoyance : les rentes de retraite et les prestations en cas de décès et d'invalidité. Les risques sont assurés par la FOP.

**3. Exonération d'impôts**

La FGTG bénéficie d'une exonération selon les articles 9 alinéa 1 lettre c de la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) et 56 lettre c de la Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD).

**4. Disponibilités et titres**

	30.06.21	30.06.20
Caisse	70 026	230 543
PostFinance	327 509	276 962
Banques	9 879 867	3 115 737
<b>Total</b>	<b>10 277 402</b>	<b>3 623 242</b>
Titres	779 649	728 793
<b>Total</b>	<b>779 649</b>	<b>728 793</b>

Le montant de la trésorerie au 30 juin 2021 s'explique par la réception du financement de la machinerie de scène avant l'engagement des dépenses et les avoirs de billetterie liés aux abonnements non utilisés de la saison 2020-2021.

**5. Créances résultant de prestations de services**

	30.06.21	30.06.20
Ville de Genève	50	6 362
Débiteurs Suisses & Etrangers (CHF)	110 059	346 770
Débiteurs étrangers (EUR & USD)	18 584	131 582
Débiteurs Secutix	102 382	419 623
Avances sur salaires et charges sociales	100 593	26 760
Acomptes fournisseurs	1 200 837	-
Provision créances douteuses	- 98 817	102 132
<b>Total</b>	<b>1 433 688</b>	<b>828 966</b>

Les acomptes fournisseurs concernent le versement de la première tranche pour la rénovation de l'électronique de la machinerie de scène.

**6. Actifs de régularisation**

	30.06.21	30.06.20
Frais sur spectacles futurs	535 740	764 616
Charges constatées d'avance	253 759	542 700
Produits à recevoir	13 769	56 092
RHT à recevoir	315 658	1 518 987
Indemnisation Canton à recevoir	2 449 266	-
<b>Total</b>	<b>3 568 193</b>	<b>2 882 394</b>

L'indemnisation pour la Réduction de l'Horaire de Travail (RHT) pour les mois de mai et juin 2021 a été perçue en juillet 2021 (au 30.06.2020 : avril, mai et juin pour des montants supérieurs).

L'indemnisation des pertes COVID financées par le guichet COVID-Culture a été perçue en juillet 2021 pour les deux premières demandes pour un total de CHF 972'303. Aucun changement de traitement n'est intervenu par rapport aux demandes suivantes pour un total de CHF 1'476'963.



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021**

**7. Immobilisations corporelles et incorporelles**

2019-2020	Construction et installations Opéra des Nations	Matériel de scène	Mobilier et matériel informatique	Total Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles Site Web Logiciels	Total 30.06.2020
Valeur brute au 01.07.2019	-	256 004	243 041	499 045	348 010	847 055
Transferts	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	90 752	90 752	14 900	105 652
Sorties	-	-	-	-	20 650	20 650
Valeur brute au 30.06.2020	-	256 004	333 793	589 797	342 260	932 057
Fonds d'amortissement au 01.07.2019	-	140 077	118 282	258 359	110 181	368 542
Reprises	-	-	-	-	-	-
<b>Amortissements</b>	-	<b>51 200</b>	<b>56 759</b>	<b>107 959</b>	<b>82 907</b>	<b>190 868</b>
Sorties	-	-	-	-	20 650	20 650
Fonds d'amortissement au 30.06.2020	-	191 277	175 041	366 318	172 438	538 758
Valeur nette au 01.07.2019	-	115 927	124 759	240 686	237 828	478 512
<b>Valeur nette au 30.06.2020</b>	-	<b>64 727</b>	<b>158 752</b>	<b>223 479</b>	<b>169 820</b>	<b>393 299</b>

2020-2021	Construction et installations Opéra des Nations	Matériel de scène	Mobilier et matériel informatique	Total Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles Site Web Logiciels	Total 30.06.2021
Valeur brute au 01.07.2020	-	256 004	333 793	589 797	342 260	932 057
Transferts	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	80 122	-	80 122	-	80 122
Sorties	-	-	-	-	-	-
Valeur brute au 30.06.2021	-	336 126	333 793	669 919	342 260	1 012 179
Fonds d'amortissement au 01.07.2020	-	191 277	175 041	366 318	172 438	538 758
Reprises	-	-	-	-	-	-
<b>Amortissements</b>	-	<b>109 388</b>	<b>24 210</b>	<b>133 598</b>	<b>62 257</b>	<b>195 855</b>
Sorties	-	-	-	-	-	-
Fonds d'amortissement au 30.06.2021	-	300 665	199 251	499 916	234 695	734 613
Valeur nette au 01.07.2020	-	64 727	158 752	223 479	169 820	393 299
<b>Valeur nette au 30.06.2021</b>	-	<b>35 461</b>	<b>134 542</b>	<b>170 003</b>	<b>107 565</b>	<b>277 566</b>

**8. Immobilisations financières**

	30.06.21	30.06.20
Garantie de loyer BRIX SA	79 660	79 740
Garantie en faveur de la CCI - Genève	42 586	42 886
Garantie de Loyer	2 345	2 345
Garantie Billetterie Bovy-Lysberg	-	30 006
Garantie carte bancaire UBS	80 000	80 000
<b>Total</b>	<b>204 591</b>	<b>234 977</b>

**9. Dettes résultant de livraisons de biens et prestations de services**

	30.06.21	30.06.20
Créanciers Suisses et étrangers (CHF)	736 998	785 711
Créanciers étrangers (EUR et USD)	341 867	27 069
TVA à payer	3 461	7 886
<b>Total</b>	<b>1 082 327</b>	<b>820 667</b>



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021

10. Passifs de régularisation

	30.06.21	30.06.20
Abonnements saison future	830 483	1 986 666
Billetterie - avoirs	1 992 887	770 028
Bons cadeaux	130 308	116 826
Produits divers d'avance	21 218	9 454
<b>Total Abonnements et produits saisons futures</b>	<b>2 974 896</b>	<b>2 882 974</b>
Recettes publicité saison future - autre	104 227	74 047
Sponsoring - mécénat saison future	2 343 954	944 754
Mécénat - Travaux	5 000 000	-
Subvention affectée reçue d'avance	-	-
<b>Total Autres produits reçus d'avance</b>	<b>7 448 181</b>	<b>1 018 801</b>
Charges à payer	1 433 791	1 029 954
<b>Total</b>	<b>11 856 867</b>	<b>4 931 728</b>

Le montant des avoirs en billetterie résulte des annulations de spectacles pour lesquelles des avoirs ont été alloués aux spectateurs pour la saison 2021-2022 (idem clôture 2019-2020).

Le poste *Sponsoring – mécénat saison future* comprend notamment une contribution de mécénat de 1 million, consacré au renouvellement des publics ainsi que les soutiens affectés aux productions qui n'ont pas pu être jouées et dont les montants seront constatés lors de leur reprise.

Au 30 juin 2021, un montant de CHF 5'000'000 a été reçu d'un mécène pour le financement des travaux de rénovation de la machinerie de scène intervenus durant l'été 2021.

Parmi les charges à payer, un montant de CHF 400'000 – financé à hauteur de CHF 300'000 par un mécène a été reconduit pour financer les travaux de renaturation du terrain Rigot à remettre au Canton en juillet 2021.

11. Provisions

	Provisions vacances	Autres provisions	Total
<b>Solde 01.07.2019</b>	<b>729 481</b>	<b>260 000</b>	<b>989 481</b>
Constitution	766 528	284 250	1 050 778
Utilisation	- 729 481	-	- 729 481
Dissolution	-	-	-
<b>Solde 30.06.2020</b>	<b>766 528</b>	<b>544 250</b>	<b>1 310 778</b>
<b>Solde 01.07.2020</b>	<b>766 528</b>	<b>544 250</b>	<b>1 310 778</b>
Constitution	659 611	1 030 000	1 689 611
Utilisation	- 766 528	-	- 766 528
Dissolution	-	20 000	- 20 000
<b>Solde 30.06.2021</b>	<b>659 611</b>	<b>1 554 250</b>	<b>2 213 861</b>

La rubrique « Constitution » de la catégorie « autres provisions » comprend :

- une provision à hauteur de CHF 1'030'000 pour couvrir le risque lié à la baisse avérée de la vente d'abonnements résultant de la situation sanitaire, tel que constaté en août 2021. En raison des incertitudes persistantes, il est très peu probable qu'il soit possible de rattraper ce retard durant la saison 2021-2022. En outre, cette perte ne pourrait être compensée par d'éventuelles économies compte tenu des engagements pris sur les productions programmées et des nécessités structurelles.

Sont maintenues au bilan les provisions suivantes :

- une provision créée sur la saison 2018-2019 pour un litige toujours en cours (cf note 17 b) à hauteur de CHF 300'000 (CHF +60'000 sur la saison 2019-2020) ;
- une provision pour risque sur la résiliation de contrats d'artistes en vertu de la force majeure, à hauteur de CHF 224'250 pour les personnes pour lesquelles aucun protocole n'a été signé.

12. Prévoyance professionnelle

Le personnel de la FG TG est affilié à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP).

Les cotisations comptabilisées en charge de personnel pour la saison s'élevant à :

	2020-2021	2019-2020
Institution de prévoyance sans excédent de couverture/ découvert	1 016 352	999 282

Au 30 juin 2021, le solde dû à l'institution de prévoyance se monte à CHF 164'574 (30 juin 2020 : CHF 80'049), ce solde est inclus dans les *Autres comptes de régularisation - passif*.

13. Détails des recettes d'exploitation

13a. Recettes brutes des spectacles

	2020-2021	2019-2020
Produits des abonnements	453 275	2 382 961
Billets spectacles	568 348	3 666 870
Autres	5 199	3 666
<b>Total</b>	<b>1 026 822</b>	<b>6 053 496</b>

La diminution des recettes de spectacles s'explique essentiellement par les différentes annulations liées à la limitation de la jauge et aux fermetures de l'institution dans le contexte de pandémie.

13b. Recettes sur ventes de marchandises

	2020-2021	2019-2020
Restauration	95 173	612 026
Programmes	18 165	98 822
Ventes diverses	1 487	13 029
<b>Total</b>	<b>114 825</b>	<b>723 877</b>

La diminution des recettes sur ventes de marchandises s'explique par la fermeture imposée des activités de restauration et l'annulation des représentations.



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021

### 13c. Autres recettes d'exploitation

	2020-2021	2019-2020
Représentations externes	-	340 911
Coproductions	649 015	171 594
Sponsoring - Partenariats	682 057	932 248
Insertions publicitaires	156 410	235 828
Locations - vestiaires	3 773	79 758
Enregistrement radio-TV	12 750	-
Divers	-	-
<b>Total</b>	<b>1 504 004</b>	<b>1 760 338</b>

Les représentations externes concernent les cachets de la tournée du Ballet, dont aucune date n'a pu être maintenue sur la saison 2020-2021.

### 13d. Remboursements et participations de tiers

	2020-2021	2019-2020
Refacturations diverses et remboursements	167 080	163 224
APG	139 651	145 655
RHT	1 751 858	1 736 695
<b>Total</b>	<b>2 058 589</b>	<b>2 045 574</b>

## 14. Dons et subventions

### 14a. Apports extérieurs

	2020-2021	2019-2020
Mécénat	3 003 800	3 079 746
Fondation privée genevoise	1 500 000	1 500 000
Mécénat pédagogie	125 000	155 000
Soutiens divers	-	40 000
Dons et legs	142 983	440 648
<b>Total</b>	<b>4 771 783</b>	<b>5 215 394</b>

### 14b. Subventions

	2020-2021	2019-2020
Fonds équipement communal	2 500 000	2 500 000
Ville de Genève		
Ordinaire	10 947 298	10 768 819
Garantie de déficit	-	1 871 692
Autres subventions affectées	266	-
Canton de Genève - activités pédagogiques	103 980	119 440
Indemnisation COVID-Culture	2 449 266	-
Autres collectivités publiques	25 564	106 286
<b>Total</b>	<b>16 026 374</b>	<b>15 366 237</b>

L'augmentation de la subvention ordinaire de la Ville de Genève s'explique par la prise en charge en direct par la FG TG des achats de fluides jusqu'alors financés directement par la Ville.

Des demandes d'indemnisation ont été envoyées et prises en considération par le guichet Covid-Culture à hauteur de CHF 2'449'266 face aux pertes réalisées suite aux mesures sanitaires (cf note 6).

Sur la saison 2019-2020, la FG TG avait reçu CHF 1'871'692 de la part de la Ville de Genève pour couvrir l'intégralité de la perte de la saison 2018-2019.

### Subventions non monétaires

Mise à disposition de locaux	2020-2021	2019-2020
Grand Théâtre	3 184 534	3 184 534
Place de Neuve		
<b>Total</b>	<b>3 184 534</b>	<b>3 184 534</b>

La FG TG reçoit des contributions en nature (subventions non monétaires) de la part de la Ville de Genève par la mise à disposition de locaux et la participation aux frais de personnel et d'entretien.

en KCHF	31.12.20	31.12.19
Charges de personnel	24 410	23 992
Biens, services et autres charges	1 717	1 758
Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	3 235	3 210
<b>Total</b>	<b>29 363</b>	<b>28 960</b>

Source : Comptes 2020 et Comptes 2019, Ville de Genève



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021

### 15. Détail des dépenses

Le tableau ci-dessous présente les dépenses par nature et par fonction.

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses de communication	Dépenses administratives	Total 2020-2021
Charges de personnel	12 172 947	924 505	720 964	1 230 703	15 049 119
Rémunérations et droits hors salaires	1 600 202	31 142	-	-	1 631 344
Locations immobilières	43 498	1 325 983	-	-	1 369 481
Frais généraux & frais divers	1 227 176	2 876 008	1 182 203	1 388 809	6 674 197
<b>Total</b>	<b>15 043 822</b>	<b>5 157 639</b>	<b>1 903 168</b>	<b>2 619 512</b>	<b>24 724 142</b>

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses de communication	Dépenses administratives	Total 2019-2020
Charges de personnel	13 060 874	922 296	736 549	2 278 359	16 998 077
Rémunérations et droits hors salaires	2 120 963	31 798	-	-	2 152 761
Locations immobilières	28 896	1 237 227	-	91 400	1 357 523
Frais généraux & frais divers	1 309 500	3 677 604	1 696 376	2 230 773	8 914 252
<b>Total</b>	<b>16 520 233</b>	<b>5 868 924</b>	<b>2 432 925</b>	<b>4 600 532</b>	<b>29 422 614</b>

Les dépenses liées aux spectacles initialement programmés sur la saison 2020-2021 ont été constatées sur l'exercice et incluses dans les demandes d'indemnisation.

La moyenne annuelle des emplois en équivalent plein temps du personnel fixe de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est de 103.55 (2019-2020 : 98.4).

### 16. Résultat financier

	2020-2021	2019-2020
Intérêts et produits non réalisés sur placements	76 727	12 816
Pertes non réalisées sur placements	- 19 193	- 697
Résultat de change	7 662	2 673
<b>Résultat financier</b>	<b>65 196</b>	<b>14 791</b>

### 17. Résultat extraordinaire

	2020-2021	2019-2020
Reprise provision pour litige	20 000	-
Remboursement excédent 2017	93 032	-
Dotation provision pour risque	- 1 030 000	-
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>- 1 103 032</b>	<b>-</b>

Le détail des provisions est présenté en note 11.

### 18. Engagements hors bilan

#### 18a. Engagements de location immobilière

Echéances	30.06.21	30.06.20
Jusqu'à 1 an	752 856	752 856
1-5 ans	-	347 940
Plus de 5 ans	-	-
<b>Total</b>	<b>1 661 956</b>	<b>2 073 193</b>

Le bail du local de Meyrin arrive à échéance au 30.06.2022 et ne sera pas reconduit. Pour pallier les besoins d'espace de stockage, un contrat de prestation a été souscrit avec un entrepôt dans le Grand Genève.

#### 18b. Litiges

La FG TG est en litige avec le Maestro qui avait été engagé pour diriger le *Ring* initialement prévu en automne 2018 et n'a pas pu accommoder son agenda pour assurer sa prestation au printemps 2019 suite au retard de chantier de rénovation du GTG. Le litige remonte à présent au niveau des instances fédérales. Le montant provisionné correspond au montant maximum des prétentions réclamées, y compris les frais d'avocat des deux parties.

Concernant l'Opéra des Nations, le chantier de démantèlement de la structure est à présent finalisé. Le terrain a pu être restitué au Canton le 2 juillet 2021. Les prétentions de l'acheteur ont pu être discutées et le contentieux est en bonne voie de résolution.



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2021

### 18c. Fonds de réserve et Fonds de Solidarité

#### Fonds de réserve

Selon l'article premier du règlement du Fonds de réserve, la FGTG a l'obligation de constituer un Fonds de réserve dont le maximum peut atteindre 12% de la dernière subvention votée par le Conseil Municipal. Le Fonds de réserve est alimenté par d'éventuels versements d'excédents du Fonds de solidarité et par les bonis d'exercice. Le Fonds de réserve est destiné, à raison des 2/3 à couvrir tout déficit éventuel d'une saison de la FGTG, et à raison de 1/3 à améliorer la qualité des spectacles. Chaque fois que le Fonds de réserve dépasse le maximum prévu à l'article premier, les sommes excédentaires provenant d'un boni d'exercice doivent être restituées à la Ville de Genève.

#### Fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité de la FGTG est destiné à apporter des secours, sous forme de subsides gratuites ou de prêts, aux membres du personnel régulier engagé par la FGTG.

Ce Fonds est alimenté par un prélèvement de 2% sur les cachets des artistes non soumis aux charges sociales. Les demandes d'aide dûment motivées doivent être adressées à la Fondation ou à la Direction de la FGTG. Celle-ci peut également formuler des propositions.

Le règlement du Fonds de solidarité a été révisé en date du 7 mai 2019, prévoyant à l'article 7 alinéa 4 que le Fonds peut être exceptionnellement utilisé pour couvrir des besoins ponctuels de liquidité de la FGTG pour autant que le transfert de fonds soit temporaire et que le montant accordé à la FGTG soit reversé sur le compte du Fonds de solidarité avant la fin de l'exercice en cours.

L'allocation au fonds de solidarité par rapport au résultat 2020-2021 sera la suivante :

Proposition d'allocation	2020-2021
<b>Solde clôture</b>	<b>1 109 077</b>
Retenues sur cachets	4 360
Sorties de fonds	- 17 000
<b>Solde après allocation</b>	<b>1 096 437</b>

### 19. Traitement des bénéficiaires et des pertes

Compte tenu de la perte de l'exercice 2020-2021 de CHF 232'113, le fonds de réserve s'élève à 3% de la subvention ordinaire au 30.06.2021, le maximum autorisé étant de 12% (cf note 18.c).

La perte de l'exercice 2018-2019 de CHF 1'871'692 a été couverte par une subvention de garantie de déficit par la Ville de Genève. Cette subvention n'a été allouée qu'après la clôture des comptes 2018-2019 et n'avait donc pas été provisionnée.

Ainsi, les comptes 2019-2020 présentaient un revenu de CHF 1'871'692 lié au déficit de 2018-2019.

Corrigé de cette subvention, le résultat net de la saison 2019-2020 représentait une perte de CHF 67'045.

### 20. Honoraires de l'organe de révision

	2020-2021	2019-2020
Révision des comptes annuels	35 000	35 000
Autres prestations de services	-	-
<b>Total</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>

### 21. Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement n'a été relevé après la clôture

Toutefois, une incertitude subsiste quant au bon déroulement de la saison 2021-2022 face au contexte de pandémie et des mesures d'hygiène qui pourraient être appliquées.

